

**DÉVELOPPEMENT SOUTENU ET
ASSISE FINANCIÈRE RENFORCÉE**

GREY



GROUPE BANQUE POPULAIRE

COMPTES CONSOLIDÉS AUX NORMES IAS / IFRS
COMPTES SOCIAUX AUX NORMES PCEC

AU 30 JUIN 2010



BANQUE POPULAIRE

FAITE POUR VOUS



Le Comité Directeur du Crédit Populaire du Maroc s'est réuni le 23 Septembre 2010, sous la présidence de Monsieur Mohamed BENCHAAOUN, pour apprécier l'évolution de l'activité et arrêter les comptes du Groupe au titre du premier semestre 2010.

Produit net bancaire consolidé	:	4,9 MMDH	↗	+9,8%
Résultat net consolidé	:	1,7 MMDH	↗	+3,6%
Fonds propres consolidés	:	26 MMDH	↗	+13,1%
Dépôts de la clientèle	:	167,6 MMDH	↗	+6,3%
Crédits à l'économie	:	144,4 MMDH	↗	+18%
882 agences et 993 guichets automatiques bancaires				

Le Groupe Banque Populaire a enregistré au premier semestre 2010 des résultats appréciables, ce qui lui a permis de renforcer son assise financière et de conforter sa position de premier plan dans le secteur bancaire.

DÉVELOPPEMENT SOUTENU ET ASSISE FINANCIÈRE RENFORCÉE

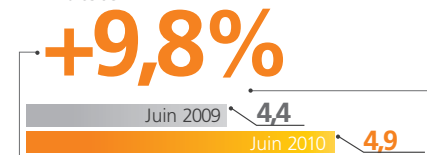
PRODUIT NET BANCAIRE

4,9 milliards de DH : +9,8%

Le Groupe a dégagé un produit net bancaire en progression sensible de 9,8% à 4,9 milliards de DH, traduisant la dynamique commerciale de l'ensemble des métiers.

PRODUIT NET BANCAIRE

En milliards de DH



RÉSULTATS NETS EN PROGRESSION

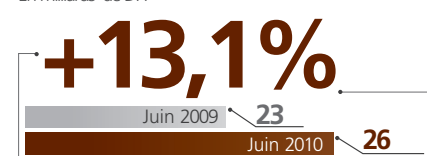
1,7 milliard de DH

Sur une base sociale, le résultat net du Crédit Populaire du Maroc (Banque Centrale Populaire + Banques Populaires Régionales) ressort à 1,5 milliard de DH en évolution de 7,3%.

Le résultat net consolidé aux normes IAS/IFRS, s'établit à 1,7 milliard de DH, soit une augmentation de 3,6%.

FONDS PROPRES CONSOLIDÉS

En milliards de DH



FONDS PROPRES CONSOLIDÉS

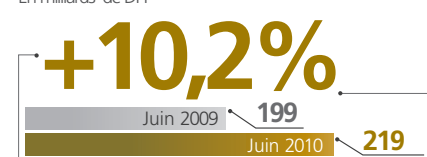
26 milliards de DH : +13,1%

La récurrence des résultats réalisés par les différents pôles d'activité a renforcé la solidité financière du Groupe qui, avec 26 milliards de DH de fonds propres, dispose des moyens nécessaires pour poursuivre sa stratégie de développement sur son cœur de métier et saisir les opportunités de croissance en cohérence avec son modèle économique.

Le total bilan s'est inscrit sur la même lancée, avec un accroissement de 10,2% à 219 milliards de DH.

TOTAL BILAN

En milliards de DH



COLLECTE DES DÉPÔTS : 167,6 MILLIARDS DE DH (+6,3%) ET 27,9% DE PART DE MARCHÉ

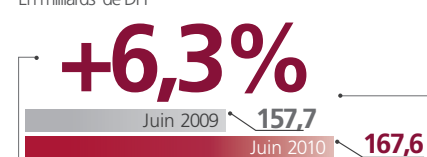
Les dépôts de la clientèle ont augmenté de 6,3% à 167,6 milliards de DH. Cette progression, supérieure à celle du secteur bancaire (+3,7%), a permis de consolider le leadership du Groupe dans la mobilisation de l'épargne, avec une part de marché de 27,9%, en amélioration de 1 point par rapport à fin 2009.

Une telle performance est en droite ligne de la stratégie de conquête et de fidélisation de la clientèle qui a valu au Groupe d'obtenir depuis le 1^{er} janvier 2010, la confiance de plus de 170 000 nouvelles relations, atteignant ainsi près de 3,3 millions de clients.

Toujours plus proche de ses clients, le Groupe continue d'étoffer le maillage de son réseau de proximité qui compte à présent 905 agences et 1 000 GAB, soit la couverture la plus dense du secteur bancaire.

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

En milliards de DH





Sur le marché des Marocains du Monde, le Groupe a encore renforcé sa position historique, avec un volume de dépôts de 65,7 milliards de DH et une part de marché de 53,1%, performance portée notamment par la diversification des canaux de transferts du Groupe et sa politique de proximité engagée à travers ses bureaux de représentation et l'élargissement du réseau de Chaabi Bank dans les pays d'accueil.

En appui au réseau de distribution à l'étranger, Maroc Assistance Internationale a réaffirmé son rang de leader dans le domaine de l'assistance, avec des primes de 273,3 millions de DH, en appréciation de 11% et un résultat net de 15,3 millions de DH.

DISTRIBUTION DE CRÉDITS : 144,4 MILLIARDS DE DH (+18%) ET 23,7% DE PART DE MARCHÉ

Le Groupe a poursuivi son engagement dans le financement de l'économie réelle, avec une augmentation significative des crédits de +18% ou +22 milliards de DH, portant ainsi sa part de marché à 23,7%, soit +0,7 point.

Sur le marché des particuliers, l'encours des crédits a crû de +11,5% à 41,8 milliards de DH, traduisant dans un environnement concurrentiel, l'efficacité de l'approche ciblée des segments de clientèle par la force de vente. Les volumes des crédits à l'habitat et à la consommation ont évolué respectivement de 12% et 9%.

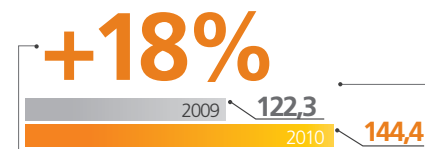
Partie prenante de cette dynamique, Vivalis a enregistré une hausse de 22,7% de son encours de crédits à la consommation à 4,7 milliards de DH et réalisé un résultat net de 35,9 millions de DH, en net accroissement de 27%.

Les concours consentis aux entreprises se sont situés à 102,6 milliards de DH, en hausse de +21% ou +17,8 milliards de DH.

Fruit d'une intensification de la synergie avec le réseau du Groupe et de la dynamisation commerciale, l'activité de Maroc Leasing a enregistré de bonnes performances, avec une évolution de +9% du volume de crédit-bail à 9,1 milliards de DH.

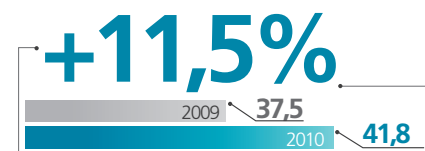
CRÉDITS À L'ÉCONOMIE

En milliards de DH



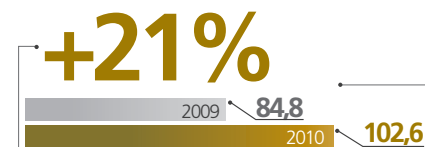
CRÉDITS AUX PARTICULIERS

En milliards de DH



CRÉDITS AUX ENTREPRISES

En milliards de DH



CROISSANCE DES ACTIVITÉS DE LA BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Le Groupe a imprimé un nouveau rythme de croissance à ses activités de banque de financement et d'investissement, à travers les interventions soutenues de la BCP-Bank, notamment sur le marché de capitaux, le financement des projets d'envergure et l'accompagnement des entreprises à l'international.

Contribuant à cette dynamique, Upline Group a accéléré son développement dans les métiers de gestion d'actifs, avec un encours de 13,5 milliards de DH et une position de référence dans les services financiers et l'intermédiation boursière.

FILIALES À L'INTERNATIONAL : RELAIS DE CROISSANCE DU GROUPE

Les activités des filiales à l'international continuent sur le même trend haussier, en ligne avec leur vocation de relais de croissance du Groupe.

Chaabi Bank a poursuivi l'extension de son réseau commercial en Europe, visant à conforter la position du Groupe sur le marché des Marocains du Monde. Bénéficiant de ce renforcement de la proximité, Chaabi Bank a enregistré une bonne performance commerciale et financière, avec une appréciation du résultat net de 32% à 16 millions de DH.

Les réalisations de Chaabi International Bank Offshore s'inscrivent dans le droit fil de son business plan, le résultat net s'est apprécié de 61%.

Les Banques Populaires Maroc-Centrafricaine et Maroc-Guinéenne ont renforcé leur positionnement sur leurs marchés affichant à fin juin 2010, un résultat net respectivement de 23,4 millions de DH et de 10,3 millions de DH.



EXTRAIT DE LA COMMUNICATION FINANCIÈRE

1. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE BANQUE POPULAIRE

1.1. CONTEXTE

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés du Groupe Banque Populaire à compter du 1er janvier 2008 avec bilan d'ouverture au 1er janvier 2007, conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1 « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS, en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été adoptées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Dans les comptes consolidés présentés au 30 Juin 2010, le Groupe Banque Populaire a appliqué les dispositions de la norme IAS 1 révisée relative à la présentation des états financiers.

Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptées par l'IASB lorsque l'application en 2009 n'est qu'optionnelle et notamment IFRS 3 « Regroupement d'entreprises » et IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels » révisées.

L'objectif primordial des autorités réglementaires est de doter les établissements de crédit d'un cadre de comptabilité et d'information financière conforme aux standards internationaux en termes de transparence financière et de qualité de l'information fournie.

1.2. NORMES COMPTABLES APPLIQUÉES

1.2.1. Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du Crédit Populaire du Maroc regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou sous influence notable hormis celles dont la consolidation présente un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du CPM. Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle le CPM obtient effectivement son contrôle. Les entités temporairement contrôlées sont également intégrées dans les comptes consolidés jusqu'à la date de leur cession.

Le CPM consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour gérer une opération ou un groupe d'opérations similaires (entités ad hoc), et ce même en l'absence de lien en capital, dans la mesure où il en exerce en substance le contrôle, au regard des critères suivants :

- Les activités de l'entité sont menées pour le compte exclusif du CPM, de telle sorte que ce dernier en tire des avantages ;
- Le CPM dispose du pouvoir de décision et de gestion afin d'obtenir la majorité des avantages liés aux activités courantes de l'entité. Ce pouvoir se caractérise notamment par la capacité de dissoudre l'entité, d'en changer les statuts ou de s'opposer formellement à leur modification ;
- Le CPM a la capacité d'obtenir la majorité des avantages de l'entité et par conséquent peut être exposé aux risques liés à l'activité de ladite entité. Les avantages peuvent prendre la forme d'un droit à recevoir tout ou partie du résultat, une quote-part d'actif net, à disposer d'un ou plusieurs actifs ou à bénéficier de la majorité des actifs résiduels en cas de liquidation ;
- Le CPM conserve la majorité des risques pris par l'entité afin d'en retirer un avantage; tel est le cas si les investisseurs extérieurs bénéficient d'une garantie de la part d'une société du CPM leur permettant de limiter de façon importante leur risque.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE BANQUE POPULAIRE

En milliers de Dirhams

Participation	% Intérêt (KDH)	% Contrôle	Capital social	Méthode de consolidation
CPM	100,00%	100,00%	2 710 711	(EC)*
CHAABI BANK en (K Euro)	100,00%	100,00%	30 000	(IG)*
FBPMC	100,00%	100,00%	213 672	IG
MEDIA FINANCE	100,00%	100,00%	206 403	IG
CIB en (K USD)	100,00%	100,00%	2 200	IG
MOUSSAHAMA	99,86%	99,86%	36 400	IG
VIVALIS	87,08%	87,08%	177 000	IG
CHAABI LLD	52,92%	70,00%	31 450	IG
UPLINE GROUP	100,00%	100,00%	46 784	IG
BPMC en (K FCA)	62,50%	62,50%	8 127 050	IG
MAI	77,43%	77,43%	50 000	IG
BPMG en (K GNF)	53,90%	53,90%	50 000 000	IG
DAR ADDAMANE	52,63%	52,63%	75 000	IG
BAA	22,92%	22,92%	500 000	IG
MAROC LEASING	53,11%	53,11%	277 677	IG

(*) EC : établissement consolidant (*) IG : Intégration Globale (*) MEE : Mise en équivalence

1.2.2. Méthodes de consolidation

1.2.2.1. Entreprises contrôlées : Filiales

Les entreprises contrôlées par le CPM sont consolidées par intégration globale. Le CPM contrôle une filiale lorsqu'elle est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités. Le contrôle est présumé exister lorsque le CPM détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote de la filiale.

Il est attesté lorsque le CPM dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité en vertu d'un accord, ou de nommer, de révoquer ou de réunir la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

La détermination du pourcentage de contrôle prend en compte les droits de vote potentiels qui donnent accès à des droits de vote complémentaires, dès lors qu'ils sont immédiatement exerçables ou convertibles.

1.2.2.2. Entreprises sous contrôle conjoint : Co-entreprises

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle ou par mise en équivalence. Le CPM possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle.

1.2.2.3. Entreprises sous influence notable : Associées

Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle.

Elle est présumée si le CPM détient, directement ou indirectement, 20 % ou plus des droits de vote dans une entité. Les participations inférieures à ce seuil sont exclues du périmètre de consolidation, sauf si elles représentent un investissement stratégique, et si le CPM y exerce une influence notable effective.

Les variations de capitaux propres des sociétés mises en équivalence sont comptabilisées à l'actif du bilan sous la rubrique « Participations dans les entreprises mises en équivalence » et au passif du bilan sous la rubrique de capitaux propres appropriée.

L'écart d'acquisition sur une société consolidée par mise en équivalence figure également sous la rubrique « Participations dans les entreprises mises en équivalence ».

Si la quote-part du CPM dans les pertes d'une entreprise mise en équivalence est égale ou supérieure à ses intérêts dans cette entreprise, le CPM cesse de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. La participation est alors présentée pour une valeur nulle. Les pertes supplémentaires de l'entreprise associée sont provisionnées uniquement lorsque le CPM a une obligation légale ou implicite de le faire ou lorsqu'elle a effectué des paiements pour le compte de l'entreprise.

1.2.2.4. Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires sont présentés séparément dans le résultat consolidé, ainsi que dans le bilan consolidé au sein des capitaux propres.

1.2.3. Options retenues par le Groupe Banque Populaire

1.2.3.1. Définition du périmètre

Afin de définir les sociétés à intégrer dans le périmètre de consolidation, les critères suivants doivent être respectés :

- Le CPM doit détenir, directement ou indirectement, au moins 20 % de ses droits de vote existants et potentiels.
- L'une des limites suivantes est atteinte :
 - Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total bilan consolidé.
 - La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette consolidée.
 - Le chiffre d'affaires ou produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires consolidés.

Les titres de participation sur lesquelles le BCP n'a aucun contrôle ne sont pas intégrés au niveau du périmètre même si leur contribution remplit les critères présentés ci-avant.

1.2.3.2. Exception

Une entité ayant une contribution non significative doit intégrer le périmètre de consolidation si elle détient des actions ou parts dans des filiales qui vérifient un des critères ci-dessus décrits.

1.2.3.3. La consolidation des entités ad hoc

La consolidation des entités ad hoc et plus particulièrement des fonds sous contrôle exclusif a été précisée par le SIC 12. En application de ce texte, la Fondation Banque Populaire pour le micro crédit a été intégrée dans le périmètre de consolidation. La présidence du conseil d'administration de la fondation est assurée par le Président Directeur Général de la Banque Centrale Populaire suite à la modification de ses statuts.

Les exclusions du périmètre de consolidation :

Une entité contrôlée ou sous influence notable est exclue du périmètre de consolidation lorsque dès son acquisition, les titres de cette entité sont détenus uniquement en vue d'une cession ultérieure à brève échéance. Ces titres sont comptabilisés dans la catégorie des actifs destinés à être cédés, et évalués à la juste valeur par résultat. Les participations (hors participations majoritaires) détenues par des entités de capital-risque sont également exclues du périmètre de consolidation dans la mesure où elles sont classées en actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option.

1.2.3.4. Les méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IAS 27, 28 et 31. Elles résultent de la nature de contrôle exercé par le Groupe Banque Populaire sur les entités consolidables, quelle qu'en soit l'activité et qu'elles aient ou non la personnalité morale.

Les acquisitions d'intérêts minoritaires sont comptabilisées en utilisant la « parent equity extension method », par la quelle la différence entre le prix payé et la valeur comptable de la quote-part des actifs nets acquis est comptabilisée en goodwill.

1.3. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations inscrites au bilan du Groupe comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation, hors exploitation ainsi que les immeubles de placement.

Les immobilisations d'exploitation sont utilisées à des fins de production de services, ou administratives. Elles incluent les biens autres qu'immobiliers, donnés en location simple.

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et valoriser le capital investi.

1.3.1. Comptabilisation initiale

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

1.3.2. Evaluation et comptabilisation ultérieures

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur. Il est également possible d'opter pour la réévaluation postérieurement à la comptabilisation initiale.

1.3.3. Amortissement

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. Seuls les biens donnés en location simple sont réputés avoir une valeur résiduelle, la durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre.

EXTRAIT DE LA COMMUNICATION FINANCIÈRE

1.3.4. Dépréciation

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables ainsi que les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an. S'il existe un tel indice de dépréciation, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation.

En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas d'amélioration de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation.

Les dépréciations sont comptabilisées dans le poste « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

1.3.5. Plus ou moins-values de cession

Les plus ou moins values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat dans le poste « Gains nets sur autres actifs ».

Les plus ou moins values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat dans le poste « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

1.3.6. Options retenues par le Groupe Banque Populaire

Approche par composants

Dans les comptes sociaux, les constructions sont amorties linéairement sur 25 ans, alors qu'elles sont constituées de plusieurs composants qui n'ont pas, en principe, les mêmes durées d'utilité.

La définition des composants standards des différentes catégories de constructions a été effectuée suite à une expertise métier et à une étude réalisée auprès de certaines BPR. La répartition par composants s'applique de manière différente selon la nature des constructions.

Ainsi, quatre familles de constructions ont été définies, et pour chacune d'elle une répartition moyenne par composants a été établie. Chaque composant a fait l'objet d'un amortissement sur la durée d'utilité documentée en interne.

Evaluation

Le Groupe a opté pour le modèle du coût, l'option de réévaluation prévue par IAS 16 n'a pas été retenue.

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle doit être comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Toutefois, selon IFRS 1, une entité peut décider d'évaluer une immobilisation corporelle à la date de transition aux IFRS à sa juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date. Cette option a été retenue pour les terrains qui ont fait l'objet de réévaluation par des experts externes.

1.4. CONTRATS DE LOCATION

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

1.4.1. Le groupe est le bailleur

Les locations consenties par une société du Groupe sont analysées comme des contrats de location-financement (crédit-bail, location avec option d'achat et autres) ou en contrats de location simple.

1.4.1.1. Contrats de location – financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou collectives, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

1.4.1.2. Contrats de location simple

Un contrat de location simple est un contrat par lequel, la quasi-totalité des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transférée au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location après avoir déduit, le cas échéant, de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle.

Les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

1.4.2. Le groupe est le preneur

Les contrats de location pris par une société du Groupe sont analysés comme des contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

1.4.2.1. Contrats de location – financement

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt.

L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur.

Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit, le cas échéant, de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle.

La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

1.4.2.2. Contrats de location simple

Le bien n'est pas comptabilisé à l'actif du preneur. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont enregistrés dans le compte de résultat linéairement sur la période de location.

1.5. PRÊTS ET CRÉANCES, ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

1.5.1. Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits à la clientèle et les opérations interbancaires réalisées par le Groupe, les participations du Groupe dans des crédits syndiqués.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origination directement imputables à l'opération ainsi, que certaines commissions perçues (frais de dossier, commissions de participation et d'engagement), considérés comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit, calculée selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les commissions perçues sur des engagements de financement préalables à la mise en place d'un crédit sont différées, puis intégrées à la valeur du crédit lors de son attribution. Les commissions perçues sur des engagements de financement dont la probabilité qu'ils donnent lieu au tirage d'un prêt est faible, ou dont les utilisations sont aléatoires dans le temps et dans leur montant, sont étalées linéairement sur la durée de l'engagement.

1.5.2. Engagements de financement

Les engagements de financement sont comptabilisés à leur juste valeur, qui est généralement le montant de la commission d'engagement perçue. Elles sont comptabilisées conformément aux règles énoncées ci-dessus.

Une provision pour risque est constatée, le cas échéant, s'il apparaît que cet engagement se traduira par une perte probable du fait notamment de la défaillance du bénéficiaire de l'engagement.

1.5.3. Engagements de garanties données

Les engagements de garantie sont comptabilisés à leur juste valeur, qui est généralement le montant de la commission de garantie perçue. Ces commissions sont ensuite comptabilisées en résultat prorata temporis sur la période de garantie.

Une provision pour risque est constatée, le cas échéant, s'il apparaît que cet engagement se traduira par une perte probable du fait notamment de la défaillance du débiteur.

1.6. DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR

1.6.1. Principes généraux

Tous les instruments financiers sont évalués à la juste valeur, soit au bilan (actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat, y compris les dérivés, et actifs financiers disponibles à la vente), soit dans les notes aux états financiers pour les autres actifs et passifs financiers.

La juste valeur est le montant pour lequel un actif peut être échangé, un passif éteint, entre deux parties consentantes, informées et agissant dans le cadre d'un marché concurrentiel.

La juste valeur est le prix coté sur un marché actif lorsqu'un tel marché existe ou, à défaut, celle déterminée en interne par l'usage d'une méthode de valorisation, qui incorpore le maximum de données observables du marché en cohérence avec les méthodes utilisées par les acteurs du marché.

1.6.2. Prix cotés sur un marché actif

Lorsque des prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la juste valeur de marché. Sont ainsi valorisés les titres cotés et les dérivés sur marchés organisés comme les futures et les options.

1.6.3. Prix non cotés sur un marché actif

Lorsque le prix d'un instrument financier n'est pas coté sur un marché actif, la valorisation est opérée par l'usage de modèles généralement utilisés par les acteurs du marché (méthode d'actualisation des flux futurs de trésorerie, modèle de Black-Scholes pour les options).

Le modèle de valorisation incorpore le maximum de données observables du marché : prix de marché cotés d'instruments ou de sous-jacents similaires, courbe des taux d'intérêt, cours des devises, volatilité implicite, prix des marchandises.

La valorisation issue des modèles est effectuée sur des bases prudentes. Elle est ajustée afin de tenir compte du risque de liquidité et du risque de crédit, afin de refléter la qualité de crédit des instruments financiers.

1.6.4. Marge dégagée lors de la négociation des instruments financiers

La marge dégagée lors de la négociation de ces instruments financiers (day one profit) :

- Est immédiatement constatée en résultat si les prix sont cotés sur un marché actif ou si le modèle de valorisation n'incorpore que des données observables du marché ;
- Est différée et étalée en résultat sur la durée du contrat, lorsque toutes les données ne sont pas observables sur le marché ; lorsque les paramètres non observables à l'origine le deviennent ; la part de la marge non encore reconnue est alors comptabilisée en résultat.

1.6.5. Actions non cotées

La juste valeur des actions non cotées est déterminée par comparaison avec une transaction récente portant sur le capital de la société concernée, réalisée avec un tiers indépendant et dans des conditions normales de marché. En l'absence d'une telle référence, la valorisation est opérée, soit à partir de techniques communément utilisées (actualisation des flux futurs de trésorerie), soit sur la base de la quote-part d'actif net revenant au Groupe calculée à partir des informations disponibles les plus récentes.

Les actions dont la valeur comptable est inférieure à 1 million de dirhams ne font pas objet d'une réévaluation.

1.7. TITRES

Les titres détenus par le Groupe BCP sont classés en trois catégories :

- Actifs financiers à la juste valeur par résultat ;
- Actifs financiers disponibles à la vente ;
- Placements détenus jusqu'à l'échéance.

1.7.1. Actifs financiers à la juste valeur par résultat

La catégorie des actifs financiers à la juste valeur par résultat comprend :

- Les actifs financiers détenus à des fins de transaction ;
- Les actifs financiers que le Groupe a choisi par option de comptabiliser et d'évaluer à la juste valeur par résultat dès l'origine, car cette option permet une information plus pertinente.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, les frais des transactions étant directement comptabilisés en compte de résultat.

En date d'arrêté, ils sont évalués à leur juste valeur et les changements de juste valeur, coupon couru inclus pour les titres à revenu fixe, sont comptabilisés en résultat dans le poste « Gains ou pertes nets sur les instruments financiers à la juste valeur par résultat ». De même, les dividendes des titres à revenu variable et les plus et moins-values de cession réalisées, sont comptabilisés dans ce poste. L'évaluation du risque de crédit sur ces titres est comprise dans leur juste valeur.

1.7.2. Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux autres catégories.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, frais de transaction inclus



EXTRAIT DE LA COMMUNICATION FINANCIÈRE

lorsque ces derniers sont significatifs.

En date d'arrêt, ils sont évalués à leur juste valeur et les changements de juste valeur, hors coupon courus pour les titres à revenu fixe, sont présentés dans le poste des capitaux propres « Gains ou pertes latents ou différés ».

Lors de la cession des titres, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat dans le poste « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ».

Les revenus comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur les titres à revenu fixe de cette catégorie sont présentés dans le poste « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans le poste « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

1.7.3. Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres à revenu fixe ou déterminable, à échéance fixe, que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance.

Les opérations de couverture du risque de taux d'intérêt éventuellement mises en place sur cette catégorie de titres ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture définie par la norme IAS 39.

Les titres détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition (y compris les frais de transaction s'ils présentent un caractère significatif) et la valeur de remboursement de ces titres. Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

1.7.4. Opérations de pensions et prêts / emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée. Néanmoins, pour les opérations de pension initiées par les activités de transaction, le passif correspondant est comptabilisé en « Passifs financiers à la juste valeur par résultat ».

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de transaction, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres ne donnent pas lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés, à l'exception des cas où les titres empruntés sont ensuite cédés par le Groupe. Dans ce cas, l'obligation de livrer les titres à l'échéance de l'emprunt est matérialisée par un passif financier présenté au bilan sous la rubrique « Passifs financiers à la juste valeur par résultat ».

1.7.5. Date de comptabilisation et de décomptabilisation

Les titres sont comptabilisés au bilan à la date de règlement et de livraison. Durant ces délais, les conséquences des changements de juste valeur sont prises en compte en fonction de la catégorie dans laquelle ces titres seront classés. Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés. Ils sont alors décomptabilisés et les plus ou moins-values de cession sont constatées en résultat sous le poste approprié.

1.7.6. Options retenues par le Groupe Banque Populaire

Les options retenues pour la classification des différents portefeuilles de titres sont les suivantes :

AFS

- Bons du trésor classés en titres de placement
- Obligations marocaines non cotés
- Titres d'OPCVM détenus (titrisation)
- OPCVM et actions
- Bons du trésor reclassés des titres d'investissement

HTM

- Titres d'investissements (hors bons du trésor reclassés en AFS)
- Bons du trésor Habitat économique classés en titres de placement

Trading

- Titres de transaction
- Produits dérivés

1.8. OPÉRATIONS EN DEVICES

1.8.1. Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires correspondent aux actifs et aux passifs devant être reçus ou payés pour un montant en numéraire déterminé ou déterminable. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture.

Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

Les opérations de change à terme sont évaluées au cours du terme restant à courir. Les écarts de conversion sont constatés en résultat sauf lorsque l'opération est qualifiée de couverture en flux de trésorerie. Les écarts de conversion sont alors constatés en capitaux propres pour la partie efficace de la couverture et comptabilisés en résultat de la même manière et selon la même périodicité que les résultats de l'opération couverte.

1.8.2. Actifs non monétaires libellés en devises

Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et évalués à la juste valeur (Titres à revenu variable) sont comptabilisés de la manière suivante :

Ils sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la catégorie « Actifs financiers à la juste valeur par résultat » Ils sont constatés en capitaux propres lorsque l'actif est classé dans la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente », à moins que l'actif financier ne soit désigné comme élément couvert au titre du risque de change dans une couverture de valeur en juste valeur ; les écarts de change sont alors constatés en résultat.

Les actifs non monétaires qui ne sont pas évalués à la juste valeur demeurent à leur cours de change historique.

1.9. DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS

1.9.1. Dépréciation sur prêts et créances et assimilés

Périmètre : Prêts et créances, actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et engagements de financement et de garantie.

Des dépréciations sont constituées sur les crédits et sur les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur mesurable liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt ou à l'acquisition de l'actif. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

1.9.1.1. Dépréciation sur base individuelle

Les provisions relatives aux engagements de financement et de garantie donnés par le Groupe suivent des principes analogues. Au niveau individuel, la dépréciation est mesurée comme la différence entre la valeur comptable avant dépréciation et la valeur, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif, des composantes jugées recouvrables notamment des garanties et des perspectives de recouvrement du principal et des intérêts.

La dépréciation est enregistrée dans le compte de résultat, dans le poste « Coût du risque ». Toute réappréciation postérieure du fait d'une cause objective intervenue après la dépréciation est constatée par le compte de résultat, également dans le poste « Coût du risque ».

À compter de la dépréciation de l'actif, la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat enregistre la rémunération théorique de la valeur nette comptable de l'actif calculée au taux d'intérêt effectif d'origine utilisé pour actualiser les flux jugés recouvrables.

1.9.1.2. Dépréciation sur base collective

Les actifs non dépréciés individuellement font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes.

Cette analyse permet d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade attribuée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille.

Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée. Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille sont enregistrées dans le compte de résultat, dans le poste « Coût du risque ».

En application des dispositions des normes IFRS, il est possible de faire appel à son jugement d'expert pour corriger les flux de recouvrement issus des données statistiques et les adapter aux conditions en vigueur au moment de l'arrêt.

1.9.2. Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente

Les « actifs financiers disponibles à la vente » sont dépréciés individuellement par contrepartie du compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation durable résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition.

En particulier, concernant les titres à revenu variable cotés sur un marché actif, une baisse prolongée ou significative du cours en deçà de son coût d'acquisition constitue une indication objective de dépréciation.

Une dépréciation constituée sur un titre à revenu fixe est constatée en « Coût du risque » et peut être reprise en compte de résultat lorsque la valeur de marché du titre s'est appréciée du fait d'une cause objective intervenue postérieurement à la dernière dépréciation.

Une dépréciation sur un titre à revenu variable est constituée sous le poste « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. En outre, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation reconnue en résultat.

1.9.3. Options retenues par le Groupe Banque Populaire

- Pour la provision individuelle des crédits (créances individuellement significatives) :

- Toutes les créances en souffrances supérieures à MMAD 3, qualifiées de « gros dossiers » sont revues au cas par cas pour déterminer les flux de recouvrement attendus sur un horizon de 5 années et calculer par conséquent la provision IFRS par différence entre le montant brute de la créance et la valeur actualisée de ces flux au TIE d'origine.

- Pour la provision individuelle des crédits (créances individuellement non significatives) :

Les créances en souffrances inférieures à MMAD 3, qualifiées de « petits dossiers » elles font l'objet d'une modélisation statistique (modélisation des flux de recouvrement historiques) par classe homogène de risque. Les taux de perte utilisés pour le calcul de la provision sur base collective sont issus de ce modèle.

- Pour la provision collective :

Le Groupe a défini des critères d'identification des créances sensibles et a développé des modèles statistiques pour calculer les provisions collectives sur la base des historiques de transformation des créances sensibles en créances en souffrance. Les taux de perte utilisés pour le calcul de la provision sur base collective sont issus de ce modèle.

La méthodologie du provisionnement collectif s'inspire des dispositions baloises.

1.10. DETTES REPRÉSENTÉES PAR TITRE ET ACTIONS PROPRES

1.10.1. Dettes représentées par un titre

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres.

Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Les dettes émises représentées par un titre sont enregistrées à l'origine à leur valeur d'émission comprenant les frais de transaction, puis sont évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les obligations remboursables ou convertibles en actions propres sont considérées comme des instruments hybrides comprenant à la fois une composante dette et une composante capitaux propres, déterminées lors de la comptabilisation initiale de l'opération.

1.10.2. Options retenues par le Groupe Banque Populaire

Parts sociales :

Conformément au paragraphe 9 d'IFRIC 2 relatif aux interdictions inconditionnelles partielles, lorsque les statuts des coopératives ou la législation en vigueur, interdisent à une entité de rembourser les parts sociales si, en les remboursant, elle réduit le capital en dessous de seuils fixés par les statuts ou la réglementation, la partie en deçà du seuil est alors classée en capitaux propres et celle excédant ce seuil est classée en passifs financiers.

EXTRAIT DE LA COMMUNICATION FINANCIÈRE

L'article 7.2 des statuts des BPR stipule que : « Le capital peut être réduit par suite de reprise d'apports résultant de retraits, d'exclusions ou de décès de sociétaires, sans toutefois qu'il puisse, en aucun cas, être réduit au dessous des trois quarts de son montant maximum souscrit, ni au dessous du capital minimum fixé par Arrêté du Ministre Chargé des Finances, en application des dispositions de l'article 54 de la loi n° 12/96 précitée ou, le cas échéant, en application de l'article 26 du dahir portant loi n° 1-93-147 du 6 juillet 1993 précité. »

Ainsi, le capital des BPR ne peut être réduit au dessous des trois quarts de son montant maximum souscrit en application de ces dispositions statutaires.

Ce traitement a eu pour effet :

- Le classement des trois quarts du capital sociale des BPR en capitaux propres et le reliquat de 25% en passifs financiers, conformément à IFRIC 2 et aux dispositions statutaires actuelles du Groupe Banque Populaire.
- la comptabilisation de charges d'intérêts (au taux de 6,00 %) servis sur la quote-part des parts sociales classées en passifs financiers.

1.10.3. Actions propres

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

1.11. DÉRIVÉS ET DÉRIVÉS INCORPORÉS

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur.

1.11.1. Principe général

Les dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan dans les postes « Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

1.11.2. Dérivés et comptabilité de couverture

Les dérivés conclus dans le cadre de relations de couverture sont désignés en fonction de l'objectif poursuivi.

- La couverture en juste valeur est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux d'intérêt des actifs et passifs à taux fixe.
- La couverture en flux de trésorerie est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux d'intérêt des actifs et passifs à taux variables et le risque de change des revenus futurs hautement probables en devises.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, le Groupe établit une documentation formalisée :

désignation de l'instrument et de risque couvert, stratégie et nature du risque couvert, désignation de l'instrument de couverture, modalités d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture.

Conformément à cette documentation, le Groupe évalue, lors de sa mise en place et au minimum semestriellement, l'efficacité rétrospective et prospective des relations de couverture mises en place.

Les tests d'efficacité rétrospectifs ont pour but de s'assurer que le rapport entre les variations effectives de valeur ou de résultat des dérivés de couverture et celles des instruments couverts se situe entre 80 et 125 %.

Les tests prospectifs ont pour but de s'assurer que les variations de valeur ou de résultat des dérivés attendues sur la durée de vie résiduelle de la couverture compensent de manière adéquate celles des instruments couverts.

Concernant les transactions hautement probables, leur caractère s'apprécie notamment au travers de l'existence d'historiques sur des transactions similaires.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou lorsque celle-ci ne satisfait plus aux tests d'efficacité, les dérivés de couverture sont transférés en portefeuille de transactions et comptabilisés selon les principes applicables à cette catégorie.

1.11.3. Dérivés incorporés

Les dérivés incorporés à des instruments financiers composés sont séparés de la valeur de l'instrument hôte lorsque les caractéristiques économiques et les risques de l'instrument dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte.

Les dérivés sont comptabilisés séparément en tant que dérivés et le contrat hôte selon la catégorie dans laquelle il est classé.

Néanmoins, lorsque l'instrument composé est comptabilisé dans son intégralité dans la catégorie « Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat », aucune séparation n'est effectuée.

1.12. COMMISSIONS SUR PRESTATIONS DE SERVICES

Les commissions sur prestations de services sont comptabilisées de la manière suivante :

- Commissions qui font partie intégrante du rendement effectif d'un instrument financier : commissions de dossier, commissions d'engagement, etc. De telles commissions sont traitées comme un ajustement du taux d'intérêt effectif (sauf lorsque l'instrument est évalué en juste valeur par résultat).
- Commissions qui rémunèrent un service continu : locations de coffres forts, droits de garde sur titres en dépôt, abonnements télématiques ou cartes bancaires, etc. Elles sont étalées en résultat sur la durée de la prestation au fur et à mesure que le service est rendu.
- Commission rémunérant un service ponctuel : commissions de bourse, commissions d'encaissement, commissions de change, etc. Elles sont comptabilisées en résultat lorsque le service a été rendu.

1.13. AVANTAGES DU PERSONNEL

Principe général :

L'entité doit comptabiliser non seulement l'obligation juridique ressortant des termes formels du régime à prestations définies, mais aussi toute obligation implicite découlant de ses usages. Ces usages génèrent une obligation implicite lorsque l'entité n'a pas d'autre solution réaliste que de payer les prestations aux membres du personnel. Il y a, par exemple, obligation implicite si un changement des usages de l'entité entraîne une dégradation inacceptable des relations avec le personnel.

Typologie des avantages au personnel :

Les avantages consentis au personnel du Groupe Banque Populaire sont classés en quatre catégories :

- Les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, l'intéressement, la participation... l'abondement.
- Les avantages à long terme qui comprennent notamment les primes liées à l'ancienneté et au départ à la retraite.

- Les indemnités de fin de contrat de travail.

- Les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment par la couverture médicale des retraités.

1.13.1. Avantages à court terme

Le Groupe comptabilise une charge lorsque les services rendus par les membres du personnel ont été utilisés en contrepartie des avantages consentis.

1.13.2. Avantages à long terme

Les avantages à long terme désignent les avantages, autres que les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de fin de contrat de travail, qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants.

Sont notamment concernées les primes liées à l'ancienneté et au départ à la retraite. Ces avantages sont provisionnés dans les comptes de l'exercice auquel elles se rapportent. La méthode d'évaluation actuarielle est similaire à celle qui s'applique aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, mais les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement et aucun corridor n'est appliqué. En outre, l'effet lié à d'éventuelles modifications de régime considérées comme afférent à des services passés est comptabilisé immédiatement.

1.13.3. Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail résultent de l'avantage accordé aux membres du personnel lors de la résiliation par le Groupe du contrat de travail avant l'âge légal du départ en retraite ou de la décision de membres du personnel de partir volontairement en échange d'une indemnité. Les indemnités de fin de contrat de travail exigibles plus de douze mois après la date de clôture font l'objet d'une actualisation.

1.13.4. Avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies. Les régimes à cotisations définies ne sont pas représentatifs d'un engagement pour le Groupe et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de « régimes à prestations définies » sont représentatifs d'un engagement à la charge du Groupe qui donne lieu à évaluation et provisionnement. Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si le Groupe est tenu ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel. Le principal régime à prestations définies identifié par le Groupe est celui de la couverture médicale des retraités et de leur famille.

Les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies font l'objet d'évaluations actuarielles tenant compte d'hypothèses démographiques et financières.

Le montant provisionné de l'engagement est déterminé en utilisant les hypothèses actuarielles retenues par le Groupe et en appliquant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode d'évaluation tient compte d'un certain nombre de paramètres tels que des hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentations des salaires et de taux d'actualisation et d'inflation. La valeur des actifs éventuels de couverture est ensuite déduite du montant de l'engagement.

Lorsque le montant des actifs de couverture excède la valeur de l'engagement, un actif est comptabilisé s'il est représentatif d'un avantage économique futur pour le Groupe prenant la forme d'une économie de cotisations futures ou d'un remboursement attendu d'une partie des montants versés au régime.

La mesure de l'obligation résultant d'un régime et de la valeur de ses actifs de couverture peut évoluer fortement d'un exercice à l'autre en fonction de changements d'hypothèses actuarielles et entraîner des écarts actuariels. Le Groupe applique la méthodologie dite « du corridor » pour comptabiliser les écarts actuariels sur ces engagements. Cette méthode autorise à ne reconnaître, à partir de l'exercice suivant et de façon étalée sur la durée résiduelle moyenne d'activité des membres du personnel, que la fraction des écarts actuariels qui excède la plus élevée des deux valeurs suivantes : 10 % de la valeur actualisée de l'obligation brute ou 10 % de la valeur de marché des actifs de couverture du régime à la fin de l'exercice précédent.

Les conséquences des modifications de régimes relatives aux services passés sont reconnues en résultat sur la durée d'acquisition complète des droits sur lesquels ont porté lesdites modifications.

La charge annuelle comptabilisée en frais de personnel au titre des régimes à prestations définies est représentative des droits acquis pendant la période par chaque salarié correspondant au coût des services rendus, du coût financier lié à l'actualisation des engagements, du produit attendu des placements, de l'amortissement des écarts actuariels et des coûts des services passés résultant des éventuelles modifications de régimes, ainsi que des conséquences des réductions et des liquidations éventuelles de régimes.

Les calculs effectués par le Groupe sont régulièrement examinés par un actuair indépendant.

1.13.5. Options retenues par le Groupe Banque Populaire

Conformément à l'option prévue dans IFRS 1, le montant cumulé des écarts actuariels à la date de transition a été imputé sur les capitaux propres.

Lors du passage aux IFRS, les engagements significatifs de couverture médicale aux retraités et de départ volontaire anticipé ont été provisionnés pour la première fois.

Afin de réaliser les évaluations actuarielles, les hypothèses de base des calculs ont été déterminées spécifiquement pour chaque régime. Les hypothèses prises en compte pour 2007, 2008, 2009 et 2010 se déclinent ainsi (les taux indiqués sont des taux moyens pondérés) :

	01/01/2007	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	30/06/2010
Taux d'actualisation	4,34%	5,16%	5,69%	5,14%	5,14
Taux d'évolution des salaires	4,50%	4,50%	4,5%	3%+fixe	3%+fixe
Taux de rendement des actifs	4,50%	5,20%	5,20%	4,80%	4,80
Taux d'évolution des coûts médicaux	3,00%	3,00%	3,00%	4,00%	4,00

Les taux d'actualisation retenus sont obtenus par référence au taux de rendement des obligations émises par l'Etat marocain, auxquels une prime de risque est ajoutée, pour estimer les taux de rendement des obligations des entreprises de premières catégories de maturité équivalente à la durée des régimes.

Les actifs de couverture du régime de couverture médicale sont investis exclusivement en bons du trésor émis par l'Etat marocain. Le taux de rendement des placements est donc celui des ces dernières.



EXTRAIT DE LA COMMUNICATION FINANCIÈRE

	01/01/2007	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	30/06/2010
Provision pour indemnités de retraite	110	112	303	337	335
Provision pour indemnités de fin de carrière	306	293	113	114	115
Provision pour couverture médicale des retraités	444	448	482	474	470
Provision pour prime spéciale d'ancienneté	75	75	78	82	82
Total	935	928	976	1007	1002

1.14. PROVISIONS AU PASSIF

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers et aux engagements sociaux concernent principalement les provisions pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux. Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et, lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

1.14.1. Options retenues par le Groupe Banque Populaire

Les provisions pour risques et charges supérieures à 1 MDH ont été analysées, afin de s'assurer de leur éligibilité aux conditions prévues par les normes IFRS.

1.15. IMPÔTS COURANT ET DIFFÉRÉ

1.15.1. Impôt courant

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du Groupe, sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

1.15.2. Impôt différé

Des impôts différés sont comptabilisés lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales. Des passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception :

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le Groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables, dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs, sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les impôts différés actifs et passifs sont évalués selon la méthode du report variable au taux d'impôt, dont l'application est présumée sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt et réglementations fiscales qui ont été adoptés ou le seront avant la date de clôture de la période. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'un même groupe fiscal, relèvent de la même autorité fiscale, et lorsqu'existe un droit légal de compensation.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt dans le compte de résultat, à l'exception de ceux afférents aux gains et pertes latents sur les actifs disponibles à la vente et aux variations de valeur des instruments dérivés désignés en couverture de flux de trésorerie futurs, pour lesquels les impôts différés correspondants sont imputés sur les capitaux propres.

Les crédits d'impôt sur revenus de créances et de portefeuilles titres, lorsqu'ils sont effectivement utilisés en règlement de l'impôt sur les bénéfices dû au titre de l'exercice, sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits auxquels ils se rattachent. La charge d'impôt correspondante est maintenue dans la rubrique « Impôt sur les bénéfices » du compte de résultat.

1.16. CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES ET NON RECYCLABLES

Les ajustements FTA ont été inscrits dans les comptes consolidés de la banque en contrepartie des capitaux propres.

Les impacts des corrections de valeur sur les capitaux propres peuvent être définitifs ou temporaires :

Si l'ajustement FTA a pour origine une écriture IFRS qui aurait du impacter le résultat, l'écart de valeur est définitivement gelé en capitaux propres, à travers l'utilisation d'un compte de capitaux propres non recyclables.

Si l'ajustement FTA a pour origine une écriture IFRS impactant les capitaux propres, le recyclage en résultat est possible lors de la cession ou lors de la matérialisation de la couverture, à travers l'utilisation d'un compte de capitaux propres recyclables.

1.17. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales, offices des chèques postaux, ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie

générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables. Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou co-entreprises consolidées, ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors Titres de créances négociables).

1.18. ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Lorsque le Groupe décide de vendre des actifs non courants, et lorsqu'il est hautement probable que cette vente interviendra dans les douze mois, ces actifs sont présentés séparément au bilan dans le poste « Actifs non courants destinés à être cédés ».

Les passifs qui leur sont éventuellement liés sont présentés séparément dans le poste « Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés ».

Dès lors qu'ils sont classés dans cette catégorie, les actifs non courants et groupes d'actifs et de passifs sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur juste valeur minorée des coûts de vente. Les actifs concernés cessent d'être amortis.

En cas de perte de valeur constatée sur un actif ou un groupe d'actifs et de passifs, une dépréciation est constatée en résultat.

Les activités abandonnées incluent à la fois les activités destinées à être cédées, les activités arrêtées, ainsi que les filiales acquises exclusivement dans une perspective de revente. L'ensemble des pertes et profits relatifs à ces opérations est présenté séparément au compte de résultat, sur la ligne « Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession ».

1.18.1. Information sectorielle

Le Groupe Banque Populaire est organisé autour de quatre pôles d'activité principaux :

- Banque de financement et d'investissement comprenant la Banque centrale populaire, Média finance, Fonds Moussahama I et Upline Group ;
- Banque de détail au Maroc comprenant les Banques Populaires Régionales, Dar Addamane, Maroc Assistance Internationale, Bank Al Amal et Fondation BP pour Micro Crédit ;
- Sociétés de financement spécialisées comprenant VIVALIS, Maroc Leasing et Chaabi-LLD ;
- Banque de détail à l'international comprenant Banque Chaabi du Maroc ; Banque Populaire Marocco - Centrafricaine ; Banque Populaire Marocco - Guinéenne et Chaabi International Bank off Shore.

Chacun de ces métiers enregistre les charges et produits, ainsi que les actifs et passifs qui lui sont rattachés après élimination des transactions intragroupe.

1.19. UTILISATION D'ESTIMATIONS DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La préparation des états financiers du Groupe exige de la Direction et des gestionnaires la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations, qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat, comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes associées.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires. Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les états financiers. Ce qui est notamment le cas pour :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit ;
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs ;
- Du calcul de la juste valeur des instruments financiers non cotés classés en « Actifs disponibles à la vente » ou en « Instruments financiers à la juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes aux états financiers ;
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels ;
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

1.20. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

1.20.1. Format des états financiers

En l'absence de format préconisé par les IFRS, les états financiers du Groupe sont établis conformément aux modèles prescrits par Bank Al-Maghrib.

1.20.2. Règles de compensation des actifs et passifs

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan, si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.



EXTRAITS

BILAN

ACTIF	30/06/10	31/12/09
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	8 064 313	10 285 515
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 163 599	35 854
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers disponibles à la vente	13 969 871	16 583 143
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	15 271 964	15 806 461
Prêts et créances sur la clientèle	149 106 140	133 210 955
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements détenus jusqu'à leur échéance	20 127 058	21 618 374
Actifs d'impôt exigible	1 408 995	779 880
Actifs d'impôt différé	604 894	609 332
Comptes de régularisation et autres actifs	2 617 939	2 351 229
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	10 939	17 235
Immeubles de placement		
Immobilisations corporelles	5 238 484	5 910 268
Immobilisations incorporelles	396 972	397 987
Ecarts d'acquisition	414 871	396 362
TOTAL ACTIF IFRS	219 396 039	208 002 595

PASSIF	30/06/10	31/12/09
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	3 058	25 900
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	14 317 288	11 142 553
Dettes envers la clientèle	169 713 827	163 190 507
Dettes représentées par un titre	635 208	610 956
Titres de créance émis	32 128	188 096
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	1 050 428	436 388
Passifs d'impôt différé	1 503 135	1 456 803
Comptes de régularisation et autres passifs	3 421 957	2 676 909
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance	92 283	161 965
Provisions pour risques et charges	1 097 703	1 236 776
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	2 969 943	2 916 122
Dettes subordonnées	1 517 056	1 554 839
Capital et réserves liées	17 662 423	15 602 167
Réserves consolidées	3 450 062	3 593 850
- Part du groupe	2 361 482	2 359 688
- Part des minoritaires	1 088 580	1 234 162
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	254 264	319 526
Résultat net de l'exercice	1 675 274	2 889 238
- Part du groupe	1 625 982	2 832 981
- Part des minoritaires	49 292	56 257
TOTAL PASSIF IFRS	219 396 039	208 002 595

COMPTE DE RESULTAT IFRS CONSOLIDÉ

	30/06/10	30/06/09
Intérêts et produits assimilés	6 470 853	5 159 069
Intérêts et charges assimilés	-2 769 782	-1 842 373
MARGE D'INTERÊTS	3 701 071	3 316 696
Commissions perçues	508 208	484 137
Commissions servies	-10 242	-10 606
MARGE SUR COMMISSIONS	497 966	473 531
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	143 011	202 095
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	369 007	368 857
RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHÉ	512 018	570 952
Produits des autres activités	227 678	131 961
Charges des autres activités	-85 526	-72 780
PRODUIT NET BANCAIRE	4 853 207	4 420 360
Charges générales d'exploitation	-1 975 076	-1 753 313
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-221 373	-148 896
RESULTAT BR UT D'EXPLOITATION	2 656 758	2 518 150
Coût du risque	-141 040	-56 745
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 515 719	2 461 406
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	-1 373	1 816
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-73 816	-14 827
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-
RESULTAT AVANT IMPÔTS	2 440 529	2 448 395
Impôts sur les bénéfices	-765 255	-831 616
RESULTAT NET	1 675 274	1 616 778
Résultat hors groupe	49 292	18 931
RESULTAT NET PART DU GROUPE	1 625 982	1 597 847
Résultat par action (en dirham)		
Résultat dilué par action (en dirham)		

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

	30/06/10	31/12/09
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	2 440 529	4 284 833
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	221 373	350 007
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	0
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-66 505	713 525
+/- Dotations nettes aux provisions	-208 755	32 229
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	1 373	419
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-670 474	-1 696 122
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
+/- Autres mouvements	92 915	174 414
TOTAL DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS DANS LE RÉSULTAT	-630 073	-425 527
NET AVANT IMPÔTS ET DES AUTRES AJUSTEMENTS	1 810 456	3 859 306
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	1 655 539	6 689 245
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-8 546 000	-7 376 236
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	880 024	-2 334 100
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	478 350	-952 084
- Impôts versés	-729 560	-1 371 237
DIMINUTION/(AUGMENTATION) NETTE DES ACTIFS ET DES PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	-6 261 646	-5 344 412
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	-4 451 189	-1 485 106
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	1 304 132	-4 910 997
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-	-
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-450 831	-1 831 318
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	853 301	-6 742 315
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-467 346	689 492
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-195 012	1 537 098
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	-662 358	2 226 590
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE	8 192	-2 844
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	-4 252 053	-6 003 675
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	13 828 289	19 831 964
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	10 259 615	18 380 396
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	3 568 674	1 451 568
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	9 576 236	13 828 289
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	8 061 255	10 259 615
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 514 981	3 568 674
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	-4 252 053	-6 003 675

ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPATIBILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	30/06/10	30/06/09
RÉSULTAT NET	1 675 274	1 616 778
Ecarts de conversion	8 191	115 349
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	-70 820	61 982
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	-	-
Réévaluation des immobilisations	-	-
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence	-	-
Impôts	-	-
TOTAL GAINS ET PERTES COMPATIBILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	-62 629	177 331
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	1 612 645	1 794 109
Part du groupe	1 560 721	1 774 734
Part des minoritaires	51 925	19 375

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2008	2 501 490	10 567 639	-	7 202 667	201 390	20 473 185	380 424	20 853 610
Opérations sur capital	178 153	922 590	-	-	-	1 100 743	-	1 100 743
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-427 690	-	-427 690	-	-427 690
Affectation du résultat 2008	-	1 432 295	-	-1 432 295	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	2 832 981	-	2 832 981	56 257	2 889 238
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	120 981	120 981	-	120 981
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	-2 845	-2 845	-119	-2 964
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	-	118 136	118 136	-119	118 017
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)	-	-	-	-	-	-	853 857	853 857
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-66 871	-	-66 871	-	-66 871
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE 31.12.2009	2 679 643	12 922 524	-	8 108 792	319 526	24 030 484	1 290 419	25 320 904
Opérations sur capital	31 068	-	-	-	-	31 068	-	31 068
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-455 746	-	-455 746	-42 467	-498 213
Affectation du résultat 2009	-	2 111 351	-	-2 111 351	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	1 625 982	-	1 625 983	49 292	1 675 274
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-71 162	-71 162	342	-70 820
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	5 900	5 900	2 291	8 191
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	-	-65 262	-65 262	2 633	-62 629
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)	-	-	-	-	-	-	-161 158	-334 259
Variation de périmètre	-	-	-	-173 101	-	-173 101	-848	-120 179
Autres variations	-	-82 163	-	-37 168	-	-119 331	-	-120 179
Capitaux propres clôture 30.06.2010	2 710 711	14 951 712	-	6 957 407	254 264	24 874 094	1 137 872	26 011 966



EXTRAITS

MARGE D'INTÉRÊT

	30/06/10			30/06/09		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	5 446 624	2 248 322	3 198 302	3 813 567	1 379 190	2 434 377
Comptes et prêts/emprunts	4 317 663	1 286 553	3 031 110	3 665 486	1 228 072	2 436 317
Opérations de pensions	101	113 494	-113 393	1 593	140 421	-137 730
Opérations de location-financement	1 128 860	848 275	280 585	146 487	10 697	135 790
Opérations interbancaires	393 005	346 119	46 886	561 405	309 674	251 731
Comptes et prêts/emprunts	388 681	297 442	91 239	548 180	277 832	270 349
Opérations de pensions	4 324	48 677	-44 353	13 225	31 842	-18 618
Emprunts émis par le Groupe	-	-	-	-	-	-
Dettes représentées par un titre	-	16 534	-16 534	-	15 731	-15 731
Actifs disponibles à la vente	98 999	1 319	97 680	57 308	-	57 308
Actifs détenus jusqu'à échéance	519 802	-	519 802	718 378	-	718 378
Autres Intérêts et produits assimilés	12 423	157 488	-145 065	8 411	137 778	-129 367
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	6 470 853	2 769 782	3 701 071	5 159 069	1 842 373	3 316 696

COMMISSIONS NETTES

	30/06/10		
	Produits	Charges	Net
COMMISSIONS NETTES SUR OPÉRATIONS	281 060	1 597	279 463
• Avec les établissements de crédit	158	-	158
• Avec la clientèle	211 133	-	211 133
• Sur titres	67 575	1 495	66 080
• De change	2 194	102	2 092
• Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	-	-	-
PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS	227 148	8 645	218 503
• Produits nets de gestion d'OPCVM	-	-	-
• Produits nets sur moyen de paiement	97 368	8 610	88 758
• Assurance	13 768	-	13 768
• Autres	116 012	35	115 977
PRODUITS NETS DE COMMISSIONS	508 208	10 242	497 966

COÛT DU RISQUE

	30/06/10	30/06/09
DOTATIONS AUX PROVISIONS	967 182	730 664
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	897 710	714 561
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Provisions engagements par signature	33 684	11 109
Autres provisions pour risques et charges	35 788	4 994
REPRISES DE PROVISIONS	1 023 371	892 408
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	834 041	827 584
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-1 104
Reprises de provisions engagements par signature	25 833	8 780
Reprises des autres provisions pour risques et charges	163 497	57 148
VARIATION DES PROVISIONS	197 229	218 489
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)	-	-
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	243 376	274 503
Décote sur les produits restructurés	-	-
Récupérations sur prêts et créances amorties	46 147	56 014
Pertes sur engagement par signature	-	-
Autres pertes	-	-
COÛT DU RISQUE	141 040	56 745

ACTIFS, PASSIFS ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT

	30/06/10			31/12/09		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT	2 163 599	-	2 163 599	-	-	-
Titres de créance négociables	2 223 166	-	2 223 166	-	-	-
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	2 223 166	-	2 223 166	-	-	-
Autres titres de créances négociables	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Obligations d'Etat	-	-	-	-	-	-
Autres obligations	-	-	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-	-	-
Opérations de pension	-	-	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-	-	-
aux établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
à la clientèle entreprises	-	-	-	-	-	-
à la clientèle particuliers	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés de transaction	-59 567	-	-59 567	35 854	-	35 854
Instruments dérivés de cours de change	-59 567	-	-59 567	35 854	-	35 854
Instruments dérivés de taux d'intérêt	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés sur actions	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés de crédit	-	-	-	-	-	-
Autres instruments dérivés	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT	2 163 599	-	2 163 599	35 854	-	35 854
dont titres prêtés	-	-	-	-	-	-
hors actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-	-	-
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT	-	-	-	-	-	-
Emprunts de titres et ventes à découvert	-	-	-	-	-	-
Opérations de pension	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Etablissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Clientèle Entreprises	-	-	-	-	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés de transactions	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés de cours de change	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés de taux d'intérêt	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés sur actions	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés de crédit	-	-	-	-	-	-
Autres instruments dérivés	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT	-	-	-	-	-	-

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

	30/06/10	31/12/09
Titres de créance négociables	2 464 118	6 169 201
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale	2 364 190	6 063 693
Autres titres de créance négociables	99 928	105 508
Obligations	108 394	242 199
Obligations d'Etat	31 305	120 532
Autres Obligations	77 089	121 667
Actions et autres titres à revenu variable	11 407 972	10 171 855
dont titres cotés	3 622 156	3 132 992
dont titres non cotés	7 785 816	7 038 863
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE AVANT DEPRECIATION	13 980 484	16 583 255
dont gains et pertes latents	247 267	289 312
dont titres à revenu fixe	-	-
dont titres prêtés	-	-
Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente	10 613	112
Titres à revenu fixe	6 798	-
Titres à revenu variable	3 815	112
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE, NETS DE DEPRECIATIONS	13 969 871	16 583 143
dont titres à revenu fixe, nets de dépréciations	-	-



EXTRAITS

PRÊTS, CRÉANCES ET DETTES SUR LA CLIENTÈLE

Prêts Consentis et Créances sur la Clientèle	30/06/10	31/12/09
Comptes ordinaires débiteurs	20 730 080	16 251 523
Prêts consentis à la clientèle	128 149 134	118 004 478
Opérations de pension	-	-
Opérations de location-financement	4 745 896	3 540 429
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AVANT DÉPRECIATION	153 625 110	137 796 430
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	4 518 970	4 585 475
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE NETS DE DÉPRECIATION	149 106 140	133 210 955

Dettes envers la clientèle	30/06/10	31/12/09
Comptes ordinaires créditeurs	96 985 442	93 454 180
Comptes à terme	54 369 077	52 463 943
Comptes d'épargne à taux administré	15 410 861	14 761 806
Bons de caisse	2 948 447	2 510 578
Opérations de pension	-	-
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE	169 713 827	163 190 507

Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique	30/06/10	31/12/09
Secteur public	8 312 081	9 605 814
Entreprises financières	9 286 648	9 599 485
Entreprises non financières	24 498 002	20 011 367
Autres clientèle	127 617 096	123 973 841
TOTAL EN PRINCIPAL	169 713 827	163 190 507
Dettes rattachées	-	-
Valeur au bilan	169 713 827	163 190 507

Ventilation des dettes sur la clientèle par zone géographique	30/06/10	31/12/09
Maroc	168 040 012	161 726 484
ZONE OFFSHORE	180 190	148 149
AFRIQUE	535 663	444 776
EUROPE	957 962	871 098
Total en principal	169 713 827	163 190 507
Dettes rattachées	-	-
Valeur au bilan	169 713 827	163 190 507

IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

	30/06/10			31/12/2009		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 638 968	3 400 484	5 238 484	12 524 401	6 614 133	5 910 268
Terrains et constructions	5 014 356	1 345 849	3 668 507	4 937 827	1 331 760	3 606 067
Equipement, Mobilier, Installations	2 048 192	1 298 663	749 529	1 862 878	1 239 242	623 636
Biens mobiliers donnés en location	201 934	20 598	181 336	201 934	18 199	183 735
Autres immobilisations	1 374 486	735 374	639 112	5 521 762	4 024 932	1 496 830
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	665 705	268 733	396 972	619 392	221 405	397 987
Logiciels informatiques acquis	-	-	-	-	-	-
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	665 705	268 733	396 972	619 392	221 405	397 987
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	9 304 673	3 669 217	5 635 456	13 143 793	6 835 538	6 308 255

INFORMATION SECTORIELLE

Bilan	Banque de détail au Maroc	Banque de financement & d'investissement	Sociétés de financement spécialisées	Banque de détail à l'international & Banque off shore	Interco	Total
TOTAL BILAN	186 497 581	103 027 678	15 379 622	9 582 515	-95 091 357	219 396 039
dont						
ELÉMENTS D'ACTIFS						
Actifs financiers disponibles à la vente	1 479 498	13 008 378	11 515	63 189	-592 709	13 969 871
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	71 723 732	28 872 716	1 413 907	7 550 896	-94 289 287	15 271 964
Prêts et créances sur la clientèle	103 354 252	30 858 723	13 540 430	1 352 735	-	149 106 140
Placements détenus jusqu'à leur échéance	1 308 508	18 476 208	-	342 342	-	20 127 058
ELÉMENTS DU PASSIF						
Dettes envers les EC et assimilés	16 120 689	70 280 896	13 830 676	7 329 945	-93 244 918	14 317 288
Dettes envers la clientèle	148 511 817	19 460 682	67 513	1 673 815	-	169 713 827
CAPITAUX PROPRES	14 662 558	11 205 264	438 051	298 802	-592 709	26 011 966

Compte de résultat	Banque de détail au Maroc	Banque de financement & d'investissement	Sociétés de financement spécialisées	Banque de détail à l'international & Banque off shore	Interco	Total
Marge d'intérêt	435 118	2 965 053	240 974	68 305	-8 379	3 701 071
Marges sur commissions	133 170	284 982	74 449	168 580	-163 215	497 966
Produit net bancaire	919 966	4 073 256	354 360	250 610	-744 985	4 853 207
Résultat Brut d'exploitation	771 738	1 598 140	209 904	76 974	-	2 656 758
Résultat d'exploitation	918 950	1 389 902	132 603	74 263	-	2 515 718
Résultat net	623 695	907 945	83 455	60 179	-	1 675 274
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	625 423	894 079	59 834	46 646	-	1 625 982

Détail des créances sur la clientèle	30/06/10	31/12/09
Encours sain	145 493 751	130 078 075
Encours en souffrance	8 131 359	7 718 355
Total encours	153 625 110	137 796 430
Provision individuelle	4 273 249	4 324 971
Provision collective	245 721	260 504
Total provisions	4 518 970	4 585 475
Total prêts et créances sur la clientèle net de dépréciations	149 106 140	133 210 955

OPÉRATIONS INTERBANCAIRES, CRÉANCES ET DETTES SUR ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Prêts consentis et créances sur les établissements de crédit	30/06/10	31/12/09
Comptes à vue	4 196 833	4 349 964
Prêts	11 054 377	9 725 957
Opérations de pension	20 754	1 730 540
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS AVANT DÉPRECIATION	15 271 964	15 806 461
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-	-
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS NETS DE DÉPRECIATION	15 271 964	15 806 461

Dettes envers les établissements de crédit	30/06/10	31/12/09
Comptes à vue	2 681 852	781 290
Emprunts	8 213 675	6 591 639
opérations de pension	3 421 761	3 769 624
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	14 317 288	11 142 553

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	30/06/10	31/12/09
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	1 236 776	1 206 843
Dotations aux provisions	64 015	223 186
Reprises de provisions	194 499	192 831
Utilisation des provisions	-	-
Incidence de la consolidation de xxxxxxxxx	-	-
Variation des parités monétaires et divers	-8 589	-422
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	1 097 703	1 236 776



EXTRAIT DE LA COMMUNICATION FINANCIÈRE

EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATEGIE DE COUVERTURE

1. RISQUES DE CREDIT

PRESENTATION GENERALE DU DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES DE CREDIT

Notre dispositif de contrôle et de gestion des risques de crédit repose globalement sur les axes suivants:

- Collégialité de la décision se traduisant par l'instauration des comités de crédit à tous les niveaux (Comité interne de crédit, Comité des grands risques et du recouvrement...).
- Séparation des tâches entre les entités commerciales et celles chargées de l'évaluation, du suivi et de la gestion des risques liés au crédit.
- Définition des attributions et des modalités de fonctionnement de l'ensemble des comités par des circulaires.
- Application des plafonds par bénéficiaire de crédit au sens de Bank al Maghrib (un emprunteur ou un groupe d'emprunteurs ayant des liens entre eux tels que définis par l'institution d'émission).

Ces axes sont par ailleurs cantonnés dans un cadre général de contrôle répondant aux exigences réglementaires dictées par BAM en la matière. Au sein de la BCP, le dispositif de gestion des risques et le système de contrôle interne obéissent au même titre que le groupe à un suivi individualisé des activités générant des risques. Aussi et compte tenu de la spécificité du portefeuille de la BCP caractérisé par un nombre réduit des dossiers avec des expositions importantes en volume, ce suivi s'articule essentiellement autour de trois piliers de supervision, à savoir :

- Le système de notation
- Le suivi de la concentration sectorielle
- Les risques majeurs

SYSTEME DE NOTATION INTERNE

Le système de notation des entreprises constitue un des 3 piliers du dispositif de gestion et de suivi des risques. En effet, il permet de traduire pour une contrepartie, à travers la note qui lui est attribuée, sa capacité à honorer ses engagements financiers envers la banque et sa probabilité à faire défaut. Son usage répond aux divers besoins suivants :

- L'octroi: la décision du crédit prend en compte la note et le risque de perte.
- La tarification et conditions de prêts.
- L'organisation : dans le système de délégation (prise en compte de la notation dans le montant des délégations individuelles des agents et/ou dans le pouvoir de déroger aux conditions tarifaires standards).
- Le suivi : reporting, suivi du risque et notamment des dossiers sensibles, adéquation des fonds propres de la banque.
- La politique de crédit : à travers l'exploitation des données d'estimations des pertes potentielles, la banque pourra établir une politique claire de gestion de portefeuille sur lequel elle devra augmenter ou réduire son exposition en s'appuyant sur les natures des facilités et les notes de contreparties ciblées.
- La stratégie risque : celle-ci devant alimenter d'une façon précise les orientations à suivre en matière de développement et croissance des activités à même d'assurer une cohérence avec la consommation des fonds propres.
- Le coût des risques : contrairement à un calcul du coût de risque dans le quel les pertes subies sont affectées à toutes les expositions de la même manière, le dispositif de notation permettra à travers une quantification des risques à évaluer les pertes potentielles par profil de risque.
- L'évaluation de la rentabilité en fonction de la notation de chaque contrepartie.

De part ces possibilités, ce système constitue le coeur du dispositif de suivi et de gestion des risques. Aussi, la banque veille-t-elle d'une façon permanente à la qualité du processus de la notation dont l'exercice de contrôle mené durant cette année fait ressortir un usage conforme dans sa globalité et une distribution des profils des risques orientée en majorité vers les classes des risques les plus favorables.

DISPOSITIF DE SUIVI DU RISQUE DE CONCENTRATION

Au plan du risque de concentration un regard particulier est porté sur sa gestion à travers :

- La gestion de la concentration individuelle par le respect des exigences réglementaires en matière de division des risques d'une part, et d'autres part en assurant le suivi des plus grandes expositions.
- Le suivi des expositions sectorielles dont la gestion est déclinée sous forme de reportings périodiques, d'études sectorielles et de fiches de suivi.

Quant au processus de suivi opérationnel de ces expositions par secteur, il repose sur des indicateurs et limites dont le non respect entraîne l'application des mesures et exigences préalables.

2. RISQUES DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque de perte provoqué par l'évolution défavorable des facteurs de marché, tels que les taux de change, les taux d'intérêt, les cours des actions, les prix des matières premières ...

Dans un objectif d'encadrer et de maîtriser les risques de marché, le GBP a mis en place un dispositif de gestion des risques conformes aux normes Bâle II et aux meilleures pratiques en la matière. Ce dispositif est fondé sur des principes directeurs clairs, des politiques et des procédures internes en ligne avec les objectifs de rendement, les niveaux de tolérance aux risques et en adéquation avec les fonds propres. Les principes directeurs sont les suivants :

- Maîtriser les risques sur les expositions ;
- sécuriser le développement des activités de marché dans le cadre des orientations stratégiques du plan à moyen terme ;
- Se conformer à la réglementation bancaire en matière de gestion prudentielle des risques ;
- adopter les meilleures pratiques sur le plan de la gestion des risques pour l'ensemble des activités.

La gestion des risques de marché a pour objectif de gérer et de contrôler les expositions aux risques de marché afin d'optimiser le couple risque/rendement, tout en conservant un profil de marché cohérent avec le statut de du GBP en tant qu'établissement financier de premier plan et intervenant important en matière de produits financiers.

Le niveau de tolérance de la Banque face aux risques de marché est décliné à travers les dispositifs de limite et de délégation de pouvoirs. Ces niveaux de tolérance sont fixés de sorte que les expositions face aux risques de marché ne puissent générer des pertes qui pourraient compromettre la solidité financière du GBP et l'exposer à des risques inconsidérés ou importants.

DISPOSITIF DE GESTION ET DE SUIVI DES RISQUES DE MARCHÉ :

En vue d'encadrer les risques sur les différentes activités de marché et d'en assurer la surveillance, le GBP s'est dotée d'un dispositif organisé autour de quatre axes:

- Un système de délégation des pouvoirs définissant le processus de demande, de validation des limites et d'autorisation des dépassements ;
- Une activité de pilotage et d'arbitrage entre les différentes activités de marché ;
- Une activité de suivi et de surveillance des indicateurs de risque par les entités et les organes de contrôle des risques de marché ;
- Un ensemble d'outils de gestion et de contrôle des risques de marché.

Les risques de marché issus du portefeuille bancaire sont suivis, gérés et intégrés dans le cadre de la gestion du risque structurel de taux et de liquidité.

GESTION DES LIMITES

Au-delà des limites applicables à toutes les activités de marché à savoir les limites de positions par instrument, les limites de contrepartie et les limites de transactions. Certaines limites ont été instaurées pour les activités obligataires et pour les activités de change.

De nouvelles limites relatives aux produits dérivés et structurés seront mises en place en 2010 pour encadrer au mieux l'évolution des risques et des expositions sur ces nouvelles activités de marché. L'ensemble du dispositif des limites est organisé sous forme de grille de délégation de pouvoirs fixant les limites par instrument, par marché, et par intervenant. Le processus de proposition et de validation des limites est encadré par une circulaire interne. Le contrôle des limites est effectué quotidiennement par le Middle-Office et sur une fréquence mensuelle par le Pôle Gestion Globale des Risques.

OUTILS DE SUIVI ET DE GESTION DES RISQUES

Le GBP a adoptée une structure de gestion et de suivi des risques de marché qui inclut le recours à la méthodologie VaR et à des analyses de sensibilité pour l'ensemble de son portefeuille de négociation.

La méthode retenue pour le calcul de la VaR est celle basé sur un modèle paramétrique à distribution normale (avec matrice de Variance-Covariance) qui prend implicitement en compte les corrélations entre les différents facteurs de risques se basant sur un historique de 2 ans. Une VaR globale est calculée pour l'ensemble des activités de négociation et par nature d'instruments.

Parallèlement aux calculs de VaR, des impacts en termes de profits et pertes (P/L) à partir de scénarios standards ou de scénarios de stress sont estimés pour l'ensemble du portefeuille de négociation. Ces scénarios sont choisis parmi trois catégories à savoir : des scénarios historiquement avérés, des scénarios hypothétiques et des scénarios adverses.

Le suivi des risques de marché est effectué quotidiennement par le Middle-office et par la fonction chargée des risques de marché. Les Comités de gestion (Comité de Placement et Comité de Gestion des Risques) surveillent sur une fréquence régulière les niveaux d'exposition, les rendements générés par les activités de marchés, les risques adossés aux activités de trading, le respect des exigences réglementaires et la conformité aux dispositifs de limite.

Le Reporting présenté aux différents Comités comprend en plus de l'analyse de la sensibilité des portefeuilles, des simulations dans le cas de scénarios extrêmes tenant compte à la fois de la structure des portefeuilles et des corrélations entre les différents facteurs de risque.

3. RISQUES ALM

La stratégie de gestion du risque global de taux et de liquidité, obéit à l'objectif de maîtrise des risques inscrit dans le processus de développement planifié et adopté par le Groupe. Cette stratégie repose sur les principes directeurs suivants :

- Orienter les activités de développement dans le cadre d'un plan moyen terme en tenant compte des risques de taux et de liquidité.
- Maintenir une structure stable et variée de nos dépôts avec une maîtrise du potentiel de croissance de nos engagements.
- Améliorer progressivement le Gap global de taux en vue de maintenir un équilibre des différentes activités en termes de profil de taux et de liquidité.
- Développer les actifs à taux variables pour immuniser une partie du bilan suite à une évolution défavorable des taux d'intérêts.

RISQUE GLOBAL DE TAUX

Le risque global de taux représente la perte provoquée par l'évolution défavorable des taux d'intérêt sur l'ensemble du bilan de la banque eu égard à sa capacité de transformer l'épargne et les ressources en des emplois productifs.

L'analyse du risque global de taux est complexe, en raison de la nécessité de formuler des hypothèses relatives au comportement des déposants concernant l'échéance de dépôts remboursables contractuellement sur demande et sur les actifs et les passifs non sensibles directement au taux d'intérêt. Lorsque les caractéristiques comportementales d'un produit sont différentes de ses caractéristiques contractuelles, les caractéristiques comportementales sont évaluées afin de déterminer le risque de taux d'intérêt réel sous-jacent.

Le processus d'évaluation et de contrôle du niveau général du risque global de taux, s'opère :

- Une fois par trimestre à l'arrêté des états de synthèse.
- Deux fois par an, en adossement au processus de planification (phase de la note d'orientations stratégiques et phase de cadrage du Plan financier à Moyen Terme), et ce en tant que dispositif de validation définitive du PMT.
- A l'occasion des changements importants des grilles tarifaires pour évaluer les impacts.

Ce dispositif de surveillance repose sur :

- Une méthodologie d'évaluation basée sur l'approche des gaps (impasses). Cela se traduit par une classification des actifs et passifs selon leur profil d'échéance et de taux (fixe ou variable), en tenant compte des facteurs de durée résiduelle et de comportement futur (approche prévisionnelle sur un horizon triennal et selon les hypothèses du PMT).
- Un système de reporting trimestriel à l'attention du Comité Gestion des Risques sur les niveaux d'exposition les stress tests en termes d'impact sur le PNB, et les fonds propres et l'évolution prévisionnelle des ratios prudentiels.
- Un système de limites en termes d'impacts des risques, par rapport au PNB et aux fonds propres, défini par le Comité Gestion des Risques et validé par le Comité Directeur.

A travers ce dispositif, la gestion du risque global de taux vise à optimiser l'impact de taux sur le bénéfice et sur les fonds propres en s'appuyant sur le calcul des Gap statiques et dynamiques selon les fréquences définies précédemment.

En parallèle aux exercices de simulation portant sur l'évolution des taux dans le cadre de comportement normal des marchés, des scénarios complémentaires sont appliqués à l'ensemble du bilan pour mesurer l'impact d'un choc majeur sur les taux. Ceci consiste à titre d'exemple à soumettre le bilan de la Banque à un mouvement à la hausse des taux d'intérêts à hauteur de 100 bps et 200 bps.

Parallèlement à ces exercices au moins trimestriels, le Pôle Gestion Globale des Risques procède à l'analyse de cohérence et à la mesure des impacts de taux conformément au Plan à Moyen Terme de la Banque lors de l'élaboration des hypothèses de croissance et leurs recadrages éventuels.



EXTRAIT DE LA COMMUNICATION FINANCIÈRE

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Ce risque peut découler de la structure du bilan en raison des décalages entre les échéances réelles des éléments de l'actif et du passif, des besoins de financement des activités futures, du comportement des clients ou d'une éventuelle perturbation dans les marchés, ou de la conjoncture économique.

La gestion du risque de liquidité vise à garantir au GBP l'accès aux fonds nécessaires afin d'honorer ses engagements financiers lorsqu'ils deviennent exigibles. La gestion de ce risque se traduit par le maintien d'un niveau suffisant de titres liquides et un approvisionnement en fonds stable et diversifié. Le portefeuille des titres est constitué majoritairement de Bons du Trésor et accessoirement de positions sur actions liquides et sur OPCVM.

La gestion de la liquidité s'appuie sur :

- Le suivi des ratios de liquidité du bilan selon les exigences internes et celles issues de la réglementation ;
- l'élaboration d'un échéancier de liquidité sur la base de divers scénarios dynamiques et sur l'horizon du PMT, ainsi que l'élaboration d'un échéancier de liquidité statique donnant des indications sur la situation de la liquidité de la banque à moyen et long terme ;
- le suivi du portefeuille d'investissement et la projection des flux de trésorerie. Au cours de l'année 2009, une nouvelle limite a été instaurée par rapport à la taille minimale du portefeuille d'investissement désormais indexée sur l'évolution des dépôts et sur nos capacités de transformation ;
- le maintien d'un éventail varié de sources de financement et le suivi de la concentration des dépôts par nature de produits et de contrepartie avec un suivi rapproché de la concentration des 10 plus grands déposants ;
- le maintien des rapports privilégiés avec les investisseurs institutionnels et les grandes Corporate.

Le Groupe dispose d'une politique de gestion du risque de refinancement applicable dans des conditions normales du marché mais également en cas de crise de liquidité. Cette politique définit les mécanismes de suivi ainsi que les alternatives permettant d'atténuer les risques de refinancement en cas de crise prolongée de liquidité.

Les dépôts à vue de la clientèle (comptes courants et comptes d'épargne) constituent une part importante du financement global du Groupe qui s'est révélée stable au fil des ans. En outre, le programme d'ouverture d'agences se poursuivra tout au long de la période du PMT (2010-2012), contribuant à renforcer le rythme de collecte des dépôts de la clientèle.

Par ailleurs, le GBP est un intervenant important sur les marchés monétaire et obligataire, par l'intermédiaire de ses activités de marchés. La position de la BCP lui permet de recourir, à court terme, auprès de BAM, des banques et d'autres institutions financières aux opérations de pension.

4. RISQUES OPERATIONNELS

PRESENTATION DU DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES OPERATIONNELS

Le dispositif de gestion des risques opérationnels s'applique à toutes les entités faisant partie du Groupe et repose globalement sur les axes suivants :

- L'identification et l'évaluation des risques par la mise en place de la cartographie des risques,
- Le suivi et la mise à jour des risques dégagés.
- Le Reporting des pertes et incidents avérés.
- Les recommandations pour l'amélioration des procédures et l'optimisation des contrôles.

- La mise en place d'un Plan de Continuité des Activités (PCA).

Au-delà des exigences réglementaires d'une allocation de fonds propres au titre du risque opérationnel et de la collecte des incidents, notre dispositif actuel cherche à répondre au mieux aux recommandations de BAM et aux saines pratiques préconisées par les accords de Bâle II.

ORGANISATION DE LA FILIÈRE RISQUES OPERATIONNELS

La filière Risques Opérationnels s'articule autour des acteurs suivants :

- La fonction Centrale au niveau du siège qui est chargée de la conception et du pilotage des outils méthodologiques et informatiques.
- Un réseau animé de Gestionnaires de Risques dans leurs périmètres respectifs (BCP, BPR), ils participent à la mise à jour de la cartographie des risques opérationnels et doivent assurer la mise en place des plans d'actions pour le renforcement du dispositif de maîtrise des risques.
- Des correspondants désignés par métier dans le cadre du protocole de collecte des pertes ; ces correspondants ont pour mission de recenser les pertes opérationnelles et de les historiser dans l'outil de gestion des risques, commun à l'ensemble du CPM.
- Des correspondants au niveau des filiales (Contrôleurs Internes ou autre), qui veillent à la mise en place de la méthodologie et des outils R.O en synergie avec le dispositif adopté au sein du CPM.

CARTOGRAPHIE DES RISQUES

La cartographie s'appuie sur une analyse approfondie des processus de la banque (métier et support), la démarche se déroule sur plusieurs phases :

- Phase 1 : Identification des risques inhérents aux métiers de la Banque.
- Phase 2 : Mesure et l'évaluation des événements de risques.
- Phase 3 : Appréciation des moyens de surveillance et de couverture des risques.

COLLECTE DES INCIDENTS

Conformément à la réglementation, un système de collecte des pertes et incidents opérationnels, basé sur un mécanisme déclaratif à double regard, a été mis en place.

Les Correspondants de la collecte des différents métiers saisissent directement au niveau de l'outil informatique dédié. Un workflow est prévu pour permettre aux managers de contrôler la pertinence des informations remontées par les collaborateurs et d'être avertis en temps réel des événements intervenus dans leur périmètre afin de mettre en place des actions correctives.

Par ailleurs, une base historique a été constituée à partir des incidents enregistrés en interne depuis 1997 à fin 2007.

POLITIQUE DE MAITRISE DES RISQUES

La politique de couverture et d'atténuation des risques repose sur la mise en œuvre de trois types de plans d'actions :

- Des actions de prévention efficaces identifiées notamment lors des cartographies et mises en œuvre directement par les opérationnels à travers leurs plans moyens terme (PMT).
- des plans de relève et de continuité d'activité (PCA), ayant pour objectif de garantir un fonctionnement sans interruption des activités essentielles de la banque et de limiter les pertes engendrées en cas de perturbation grave de l'activité.
- des possibilités du transfert de certains risques majeurs par la mise en place d'une politique d'assurance adaptée.

GROUPE BANQUE POPULAIRE (GBP)

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDÉE AU 30 JUIN 2010



Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Crédit Populaire du Maroc et ses filiales (Groupe Banque Populaire) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2010. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant 26.011.996 KMAD, dont un bénéfice net consolidé de 1.675.274 KMAD.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Banque Populaire arrêtés au 30 juin 2010, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 23 septembre 2010

Les Commissaires aux Comptes :

Deloitte Audit
A. Benabdelkhalek
Associé

Mazars Masnaoui
K. Mokdad
Associé

CRÉDIT POPULAIRE DU MAROC

COMPTES SOCIAUX AUX NORMES PCEC
30 JUIN 2010



BANQUE POPULAIRE

BILAN

ACTIF	30/06/10	31/12/09
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	7 735 876	9 904 148
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	23 021 191	23 609 291
A vue	5 633 895	4 822 633
A terme	17 387 296	18 786 658
Créances sur la clientèle	131 245 054	117 716 470
Crédits de trésorerie et à la consommation	46 886 739	42 001 433
Crédits à l'équipement	28 791 269	24 506 235
Crédits immobiliers	49 802 115	47 903 024
Autres crédits	5 764 931	3 305 778
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	8 518 639	9 272 350
Bons du Trésor et valeurs assimilées	5 133 723	6 216 271
Autres titres de créance	25	83 692
Titres de propriété	3 384 891	2 972 387
Autres actifs	3 245 884	2 518 743
Titres d'investissement	18 476 208	20 022 072
Bons du Trésor et valeurs assimilées	17 673 011	18 825 681
Autres titres de créance	803 197	1 196 391
Titres de participation et emplois assimilés	9 656 983	8 741 180
Créances subordonnées	1 166 525	1 153 988
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles	212 183	211 206
Immobilisations corporelles	2 697 315	2 622 195
TOTAL DE L'ACTIF	205 975 858	195 771 643

PASSIF	30/06/10	31/12/09
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	39	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	10 347 961	8 089 705
A vue	931 396	1 121 628
A terme	9 416 565	6 968 077
Dépôts de la clientèle	167 604 499	161 389 377
Comptes à vue créditeurs	95 724 868	92 313 230
Comptes d'épargne	15 204 452	14 573 365
Dépôts à terme	53 816 481	52 057 103
Autres comptes créditeurs	2 858 698	2 445 679
Titres de créance émis	-	-
Titres de créance négociables	-	-
Emprunts obligataires	-	-
Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	3 075 921	2 088 743
Provisions pour risques et charges	501 229	622 499
Provisions réglementées	-	81 939
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	2 969 943	2 914 861
Dettes subordonnées	1 516 849	1 554 658
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	15 506 725	13 469 619
Capital	2 710 711	2 679 843
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	262 701	176 021
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	1 479 280	2 704 378
TOTAL DU PASSIF	205 975 858	195 771 643

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

	30/06/10	30/06/09
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	6 291 304	6 986 548
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	488 886	582 209
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	3 805 638	3 199 841
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	587 874	760 852
Produits sur titres de propriété	228 096	516 047
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	88	49
Commissions sur prestations de service	371 083	346 499
Autres produits bancaires	809 639	1 581 051
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 160 511	2 898 663
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	167 533	186 752
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1 383 852	1 357 461
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	39	24
Autres charges bancaires	609 087	1 354 426
PRODUIT NET BANCAIRE	4 130 793	4 087 885
Produits d'exploitation non bancaire	100 370	261 220
Charges d'exploitation non bancaire	120 903	117 605
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	1 868 942	1 622 749
Charges de personnel	919 777	868 783
Impôts et taxes	37 740	42 354
Charges externes	710 135	569 420
Autres charges générales d'exploitation	60 159	11 457
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	141 131	130 735
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	916 151	1 492 948
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	651 695	548 566
Pertes sur créances irrécouvrables	240 475	673 323
Autres dotations aux provisions	23 981	271 059
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	847 084	903 355
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	549 135	819 585
Récupérations sur créances amorties	43 497	55 008
Autres reprises de provisions	254 452	28 762
RESULTAT COURANT	2 172 251	2 019 158
Produits non courants	68 247	5 902
Charges non courantes	159 319	17 561
RESULTAT AVANT IMPOTS	2 081 179	2 007 499
Impôts sur les résultats	601 899	629 202
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 479 280	1 378 297

HORS BILAN

	30/06/10	31/12/09
HORS BILAN	30/06/10	31/12/09
Engagements donnés	43 026 151	43 320 545
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	3 280 853	2 611 133
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	22 440 639	25 511 780
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	4 381 245	3 350 568
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	12 923 414	11 842 727
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	4 337
Engagements reçus	7 564 202	6 073 774
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	116 781	107 681
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	7 295 509	5 809 931
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	51 912	51 412
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	100 000	104 750

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION

TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	30/06/10	30/06/09
(+) Intérêts et produits assimilés	4 882 398	4 542 902
(-) Intérêts et charges assimilés	1 551 385	1 544 213
MARGE D'INTERET	3 331 013	2 998 689
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	88	49
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	39	24
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	49	25
(+) Commissions perçues	371 083	346 499
(-) Commissions servies	11 229	9 876
MARGE SUR COMMISSIONS	359 854	336 623
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	3 709	-
(+) Résultat des opérations sur titres de placement	249 485	184 396
(+) Résultat des opérations de change	112 843	186 523
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	366 037	370 919
(+) Divers autres produits bancaires	229 260	518 941
(-) Diverses autres charges bancaires	155 420	137 312
PRODUIT NET BANCAIRE	4 130 793	4 087 885
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	57 056	192 619
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	50 143	16 709
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	120 903	117 605
(-) Charges générales d'exploitation	1 868 942	1 622 749
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 248 147	2 556 859
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-299 538	-347 295
(+) Autres dotations nettes des reprises aux provisions	223 642	-190 406
RESULTAT COURANT	2 172 251	2 019 158
RESULTAT NON COURANT	-91 072	-11 659
(-) Impôts sur les résultats	601 899	629 202
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 479 280	1 378 297
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	30/06/10	30/06/09
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 479 280	1 378 297
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	141 131	130 735
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	5 522	54 770
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	-	200 000
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	-
(-) Reprises de provisions	94 288	28 762
(-) Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	719	283
(-) Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	2 821	1 620
(-) Plus-values de cession sur immobilisations financières	50 227	244 510
(-) Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1 483 520	1 491 867
(-) Bénéfices distribués	-	-
(+) AUTOFINANCEMENT	1 483 520	1 491 867

CREDIT POPULAIRE DU MAROC (CPM)
ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES ETATS DE SYNTHESE SOCIAUX
PERIODE DU 1ER JANVIER AU 30 JUIN 2010

Deloitte.

M A Z A R S

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de CPM (Crédit Populaire du Maroc) comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier 2010 au 30 juin 2010. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant 24.446.209 KMAD dont un bénéfice net de 1.479.280 KMAD, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Crédit Populaire du Maroc arrêtés au 30 juin 2010, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 23 septembre 2010

Deloitte Audit
A. Benabdalkhalek
Ass

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Masnaoui
K. M o k d a d
Ass



TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	30/06/10	31/12/09
1) Produits d'exploitation bancaire perçus	6 065 369	11 947 369
2) Récupération de créances amorties	43 496	128 821
3) Produits d'exploitation non bancaire perçus	189 067	196 076
4) Charges d'exploitation bancaires versées	(2 982 737)	(6 508 919)
5) Charges d'exploitation non bancaires versées	(159 319)	(177 915)
6) Charges générales d'exploitation versées	(1 735 239)	(3 251 467)
7) Impôt sur les résultats versé	(601 899)	(1 261 479)
I- FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE PRODUITS ET CHARGES	818 739	1 072 485
Variations des :		
8) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	588 100	(2 858 471)
9) Créances sur la clientèle	(13 530 897)	(15 612 723)
10) Titres de transaction et de placement	753 711	(1 799 552)
11) Autres actifs	(727 773)	(628 041)
12) Immobilisations données en crédit bail et en location	-	-
13) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 258 256	1 472 244
14) Dépôts clientèle	6 093 124	8 868 285
15) Titres de créances émis	-	-
16) Autres passifs	987 178	(302 378)
II- SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	(3 578 301)	(10 860 636)
III- FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I+II)	(2 759 562)	(9 788 151)
17) Produits des cessions d'immobilisations financières	1 474 916	5 314 643
18) Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	910	3 395
19) Aquisition d'immobilisation financières	(1 051 859)	(7 849 470)
20) Aquisition d'immobilisation corporelles et incorporelles	(220 279)	(594 432)
21) Intérêts perçus	729 556	1 510 951
22) Dividendes perçus	220 884	512 492
IV- FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D' INVESTISSEMENT	1 154 128	(1 102 422)
23) Subventions , fonds publics et fonds spéciaux de garantie recus	(63 000)	500 000
24) Emission de dettes subordonnées	-	1 500 000
25) Emission d'actions	30 868	1 134 590
26) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
27) Intérêts versés	(75 000)	-
28) Dividendes versés	(455 745)	(428 168)
V- FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	(562 877)	2 706 422
VI- VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)	(2 168 311)	(8 184 151)
VII-TRESORERIE A L' OUVERTURE DE L'EXERCICE	9 904 148	18 088 297
VIII-TRESORERIE A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	7 735 837	9 904 148

PRINCIPALES METHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES

INDICATION DES METHODES D'ÉVALUATION APPLIQUEES PAR L' ETABLISSEMENT

* Application des méthodes d' évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C) entré en vigueur depuis le 01/01/2000 et mise à jour en Octobre 2007 et applicable à compter du 01/01/2008

* Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE METHODES :

Pas de changement affectant les méthodes d'évaluation

ÉTAT DES DÉROGATIONS :

Aucune dérogation.

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS

RUBRIQUE	30/06/10	31/12/09
INSTRUMENTS OPTIONNELS	217	1 025
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES (DÉBITEUR)	-	-
Sommes réglées à récupérer auprès des émetteurs	-	-
Autres comptes de règlement relatif aux opérations sur titres	-	-
DÉBITEURS DIVERS	1 297 639	964 676
- Sommes dues par l'Etat	857 887	326 813
- Sommes dues par les organismes de prévoyance	1 717	1 820
- Sommes diverses dues par le personnel	656	257
- Comptes clients de prestations non bancaire	-	-
- Divers autres débiteurs	437 379	635 786
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	142 561	92 247
- Valeurs et emplois divers	142 561	92 247
Comptes d'ajustement de hors bilan(débiteur)	53 618	45 922
Comptes d'écart sur devises et titres(débiteur)	-	5 380
Pertes potentielles sur opérations de couverture non dénouées	-	-
Pertes à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	64 495	66 715
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (débiteur)	370 460	309 174
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	1 010 628	457 725
- Produits à recevoir	824 243	447 618
- Charges constatées d'avance	186 385	10 107
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	306 266	575 879
Créances en souffrance sur opérations diverses	-	-
Provisions pour créances en souffrance sur opérations diverses	-	-
TOTAL	3 245 884	2 518 743

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

Créances	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/10	Total 31/12/09
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	5 941 740	-	1 353 545	1 315 853	8 611 138	13 002 366
VALEURS RECUES EN PENSION	-	-	22 300	-	22 300	1 731 061
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	22 300	-	22 300	1 731 061
PRETS DE TRESORERIE	2 000 000	627 947	5 885 247	452 670	8 965 864	5 768 243
- au jour le jour	2 000 000	519 920	-	413 761	2 933 681	-
- à terme	-	108 027	5 885 247	38 909	6 032 183	5 768 243
PRETS FINANCIERS	-	724 248	9 947 781	-	10 672 029	11 127 697
AUTRES CREANCES	-	511 086	7 473	679	519 238	54 811
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	8 837	149 075	14 450	172 362	152 396
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
TOTAL	7 941 740	1 872 118	17 365 421	1 783 652	28 962 931	31 836 574

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

Créances	Secteur public	SECTEUR PRIVÉ			Total 30/06/10	Total 31/12/09
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autres clientèles		
CREDITS DE TRESORERIE	2 266 118	641 560	30 482 060	1 154 983	34 544 721	29 623 837
- Comptes à vue débiteurs	1 344 051	17 129	17 808 056	275 135	19 444 371	16 113 337
- Créances commerciales sur le Maroc	-	-	2 089 213	-	2 089 213	1 843 470
- Crédits à l'exportation	-	-	134 894	-	134 894	150 545
- Autres crédits de trésorerie	922 067	624 431	10 449 897	879 848	12 876 243	11 516 486
CREDITS A LA CONSOMMATION	-	58	292	12 260 544	12 260 894	11 814 142
CREDITS A L'EQUIPEMENT	956 821	-	27 345 094	287 161	28 589 076	24 321 630
CREDITS IMMOBILIERS	-	-	20 539 136	28 963 149	49 502 285	47 619 243
AUTRES CREDITS	1 375 000	2 063 922	34 640	-	3 473 562	1 677 397
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	37 955	3 022	737 104	229 498	1 007 579	1 031 842
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	430 632	1 436 305	1 866 937	1 628 380
- Créances pré-douteuses	-	-	69 572	423 108	492 680	368 844
- Créances douteuses	-	-	145 154	135 436	280 590	249 788
- Créances compromises	-	-	215 906	877 761	1 093 667	1 009 748
TOTAL	4 635 894	2 708 562	79 568 958	44 331 640	131 245 054	117 716 471

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

Titres	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	2 221 626	2 221 626	2 076 800	-	-	-
Bons Du Trésor Et Valeurs Assimilées	2 221 626	2 221 626	2 076 800	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres Titres De Créance	-	-	-	-	-	-
Titres De Propriété	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PLACEMENT	6 347 389	6 297 013	2 821 135	4 365	50 376	50 376
Bons Du Trésor Et Valeurs Assimilées	2 918 894	2 912 096	2 821 110	4 365	6 798	6 798
Obligations	25	25	25	-	-	-
Autres Titres De Créance	-	-	-	-	-	-
Titres De Propriété	3 428 470	3 384 892	-	-	43 578	43 578
TITRES D'INVESTISSEMENT	18 485 031	18 476 208	16 930 346	-	8 823	8 823
Bons Du Trésor Et Valeurs Assimilées	17 681 834	17 673 011	16 146 400	-	8 823	8 823
Obligations	642 241	642 241	628 377	-	-	-
Autres Titres De Créance	160 956	160 956	155 569	-	-	-
TOTAL	27 054 046	26 994 847	21 828 281	4 365	59 199	59 199

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

Titres	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	EMETTEURS PRIVÉS		Total 30/06/10	Total 31/12/09
			Financiers	Non financiers		
TITRES COTES	287 868	-	2 996 666	121 559	3 406 093	3 111 603
Bons Du Trésor Et Valeurs Assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	81 403
Autres Titres De Créance	-	-	-	-	-	-
Titres De Propriété	287 868	-	2 996 666	121 559	3 406 093	3 030 200
TITRES NON COTES	296 446	22 423 666	22 375	416 786	23 159 273	25 536 989
Bons Du Trésor Et Valeurs Assimilées	-	22 350 841	-	-	22 350 841	24 350 561
Obligations	140 877	72 825	-	416 786	630 488	659 828
Autres Titres De Créance	155 569	-	-	-	155 569	501 295
Titres De Propriété	-	-	22 375	-	22 375	25 305
TOTAL	584 314	22 423 666	3 019 041	538 345	26 565 366	28 648 592



TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital En milliers	Taux de participation	Valeur comptable brute	Provisions cumulées 30/06/10	Valeur comptable nette	EXTRAIT DES DERNIERS ÉTATS DE SYNTHÈSE DE LA STÉ ÉMETTRICE			PRODUITS INSCRITS AU CPC
							Date de clôture de l'exercice	Situation nette EN MILLIERS	Résultat net EN MILLIERS	
- Participations dans les entreprises liées				3 020 129	49 021	2 971 108				137 273
CHAABI INTERNATIONAL BANK (CIB)	banque offshore	2 200 USD	100,00%	19 183	-	19 183	31-déc-09	5 758	1 953 USD	16 151
CHAABI BANK	banque	30 000 EURO	100,00%	344 967	-	344 967	31-déc-09	33 515	3 365 EURO	33 263
BPMC	banque	8 127 050 FCFA	62,50%	18 400	-	18 400	31-déc-09	10 810 139	2 108 177 FCFA	13 893
BPMG	banque	50 000 000 GNF	53,90%	88 147	-	88 147	31-déc-09	42 864 050	8 589 074 GNF	955
MEDIAFINANCE	m/ché de capit	206 403	60,00%	141 052	-	141 052	31-déc-09	216 213	9 810	5 400
VIVALIS SALAF	Crédit Const°	177 000	87,08%	161 038	-	161 038	31-déc-09	362 549	23 224	10 019
CHAABI COURTAGÉ	Interm en Ass	1 500	89,97%	1 349	-	1 349	31-déc-09	13 904	12 088	8 099
FONDS MOUSSAHAMA 1	À Fonds d'invest	36 400	99,86%	78 028	35 017	43 011	31-déc-09	43 071	-3 115	
ESSOUKNA	Immobilier	150 000	100,00%	150 000	-	150 000	30-juin-10	169 101	1 621	
CHAABI LLD	Loc long durée	20 000	30,00%	6 000	5 628	372	31-déc-09	1 239	-8 795	
MAROC ASSISTANCE INTERNATIONALE	Assistance	50 000	77,43%	71 267	-	71 267	31-déc-09	162 311	27 299	20 000
DAR ADDAMANE	Caution de Crédit	75 000	52,63%	39 511	-	39 511	31-déc-09	214 205	3 375	
ASSARF CHAABI	Change manuel	120 EURO	100,00%	1 778	1 778	-	31-déc-05	152	15 EURO	
SOGEPOS	service	35 000	13,20%	4 622	-	4 622				
STE H. PARTNERS GESTION	sté de gestion	5 000	50,00%	2 500	-	2 500	31-déc-09	26 092	3 812	
UPLINE GROUPE	banque d'affaire	46 784	100,00%	928 874	-	928 874	31-déc-09	338 379	13 853	
SMMG	services (entreposage)	3 300	99,87%	3 198	-	3 198	31-mai-10	3 871	1 106	
GENEX PARTICIPATION	sté de portefeuille	1 250	100,00%	1 360	43	1 317	31-déc-09	1 317	-7	
SCI OASIS YVES	Immobilier	15	99,67%	3 282	-	3 282	31-déc-09	-750	-66	
SCI JEAN FRANCOIS	Immobilier	1	95,00%	0	-	0	31-déc-09	-354	-260	
SCI AL MASSIRA	Immobilier	10	95,00%	0	-	0	31-déc-09	-2 927	-217	
SCI RIGOT	Immobilier	10	90,00%	0	-	0	31-déc-09	-209	340	
SCI NAMIR	Immobilier	10	99,00%	0	-	0	31-déc-09	-426	-29	
SCI PAPILLON	Immobilier	8	99,33%	814	-	814	31-déc-09	-343	-27	
SCI OASIS JEAN	Immobilier	15	99,67%	1 936	-	1 936	31-déc-09	-29	-13	
SIBA	Immobilier	3 333	90,10%	59 200	-	59 200	31-déc-09	12 046	4 742	
FONDS MOUSSAHAMA 2	Fonds d'invest	400 000	100,00%	400 000	-	400 000	31-déc-09	127 709	-8 228	
MAROC LEASING	Crédit bail	277 677	53,11%	493 623	-	493 623	31-déc-09	754 105	109 791	29 493
ECART DE CONVERSION					6 555	-6 555				
- Autres titres de participation				1 156 200	11 468	1 144 732				
IDMAJ SAKANE	Immobilier	20 000	10,00%	2 000	-	2 000	31-déc-09	10 731	2 620	
Ste INTERCONTI PROM IMMOB RABAT	Immobilier			100	-	100				
CHAABI CAPITAL INVESTISSEMENT	Fonds de fonds	600 000	100,00%	600 000	-	600 000	31-déc-09	269 112	-5 885	
BENAF	Immobilier	192	100,00%	22 828	10 111	12 717	31-déc-09	12 717	12 799	
BANK AL AMAL	Banque	500 000	22,92%	114 617	-	114 617	31-déc-08	632 841	50 457	
FONDS IGRANE	Fonds d'invest	70 000	15,87%	11 109	-	11 109	31-déc-09	15 373	-4 415	
AM INVEST MOROCCO	Fonds d'invest	383 000	10,44%	40 270	-	40 270	31-déc-09	323 151	10 573	
REGIONAL GESTION	Sté de gestion	1 000	18%	180	-	180	31-déc-09	2 554	569	
SOCIETE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Service	98 200	13,24%	12 853	-	12 853	31-déc-09	168 859	34 119	
MITC	Service	46 000	17,50%	8 050	1 273	6 777	31-déc-09	38 724	3 655	
EUROCHEQUE	Service	1 500	17,48%	84	84	-	31-déc-03	470	-51	
SCI DAIT ROUMI II	Immobilier	10	90,00%	9	-	9	31-déc-09	-79	-2	
STE H. PARTNERS	Fonds d'invest	1 050 007	28,57%	300 000	-	300 000	31-déc-09	948 831	-16 604	
FIROGEST	sté de gestion	2 000	12,50%	250	-	250	31-déc-09	3 306	567	
FONDS D'INVESTISSEMENT REGION ORIENT (FIRO)	Fonds d'invest	150 000	7,17%	10 750	-	10 750	31-déc-09	25 279	-3 524	
SGAM AL KANTARA	Fonds d'invest	99 965	12,50%	12 500	-	12 500	31-déc-09	75 525	-4 769	
CASABLANCA TRANSPORT	Service	140 000	10,71%	15 000	-	15 000				
CASABLANCA AMENAGEMENT	service	40 000	12,50%	5 000	-	5 000				
SCI PORTE DAR ES SALAM				600	-	600				
- Emplois assimilés				5 561 883	20 741	5 541 142				83 611
OCP	Industrie	8 287 500	5,88%	5 000 000	-	5 000 000	30-juin-09	20 530 711	2 198 696	69 469
BACB	Banque		8,26%	175 225	-	175 225	31-déc-09	169 273	3 092 LS	
UBAE	Banque	151 061	4,66%	90 859	-	90 859	31-déc-09	185 096	8 045 EURO	
UBAF	Banque	250 727	4,99%	137 534	-	137 534	31-déc-09	282 053	16 662 EURO	8 023
AUTRES				158 265	12 706	145 559				6 119
ECART DE CONVERSION					8 035	-8 035				
-Total Général				9 738 213	81 230	9 656 983				220 884

CRÉANCES SUBORDONNÉES

Rubriques	Montant Global	APPARENTES				Exercice 2010	Exercice 2009
		Ets. De Cred. & Assim.	Eses Financières	Eses Non Financières	Autres Apparentes		
Créances subordonnées	1 166 525	1 166 525	-	-	-	1 166 525	1 153 989
Titres subordonnés des établissements de crédit et assimilés	1 166 525	1 166 525	-	-	-	1 166 525	1 153 989
Titres subordonnés de la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Prêts subordonnés aux établissements de crédits et assimilés	-	-	-	-	-	-	-
Prêts subordonnés à la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées en souffrance	-	-	-	-	-	-	-
Agios réservés sur créances subordonnées	-	-	-	-	-	-	-
(-) Provisions pour créances subordonnées en souffrance	-	-	-	-	-	-	-

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Immobilisations	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	AMORTISSEMENTS ET/OU PROVISIONS			Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	388 366	15 251	722	402 896	177 160	14 025	472	190 713
Droit au bail	152 455	8 212	188	160 479	-	-	-	160 479
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	235 911	7 039	534	242 417	177 160	14 025	472	190 713
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 537 765	224 950	100 920	5 661 794	2 915 570	127 148	78 239	2 964 480
IMMEUBLE D'EXPLOITATION	2 151 016	67 307	34 155	2 184 169	1 030 697	37 626	20 944	1 047 379
Terrain d'exploitation	300 823	3 099	582	303 340	239	-	-	303 101
Immeubles d'exploitation bureaux	1 797 263	64 208	32 954	1 828 517	993 536	36 707	20 448	1 009 795
Immeubles d'exploitation logement de fonction	52 931	-	618	52 313	36 922	920	496	37 346
MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION	1 142 237	38 517	45 055	1 135 699	883 392	30 719	43 365	870 746
Mobilier de bureau d'exploitation	417 448	14 545	20 517	411 476	274 979	11 808	19 692	267 095
Matériel de bureau d'exploitation	104 416	2 888	8 154	99 151	74 765	2 727	7 875	69 618
Matériel informatique	522 814	10 256	9 796	523 274	477 731	11 672	9 508	479 895
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	12 335	630	1 490	11 475	9 179	633	1 305	8 507
Autres matériels d'exploitation	85 223	10 197	5 097	90 323	46 737	3 879	4 985	45 631
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION	1 167 000	58 487	18 328	1 207 160	648 933	40 486	10 674	678 745
IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION	1 077 512	60 638	3 383	1 134 767	352 548	18 318	3 256	367 610
Terrain hors exploitation	238 225	28 411	-	266 637	-	-	-	266 637
Immeubles hors exploitation	682 417	21 142	542	703 016	276 988	12 749	542	289 196
Mobilier et matériel hors exploitation	61 691	913	2 716	59 888	37 268	1 854	2 690	36 432
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	95 179	10 171	125	105 226	38 292	3 714	25	41 982
TOTAL	5 926 131	240 201	101 642	6 064 690	3 092 730	141 173	78 711	3 155 192



CESSIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Immobilisations cédées	Valeur comptable brute	Cumul des amortissements et/ou des provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette	Produit de la cession	Plus-value de cession	Moins-value de cession
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	271	271	-	-	-	-
-Droit au bail	-	-	-	-	-	-
-Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-
-Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	271	271	-	-	-	-
-Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	60 620	57 608	3 013	910	719	2 821
-IMMEUBLE D'EXPLOITATION	4 881	4 526	355	10	3	349
Terrain d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Immeubles d'exploitation bureaux	4 881	4 526	355	10	3	349
Immeubles d'exploitation logement de fonction	-	-	-	-	-	-
-MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION	41 872	41 391	482	762	616	336
Mobilier de bureau d'exploitation	19 103	18 789	315	136	77	255
Matériel de bureau d'exploitation	7 579	7 517	63	35	27	54
Matériel informatique	9 010	9 010	-	63	63	-
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	1 339	1 252	87	519	443	11
Autres matériels d'exploitation	4 840	4 823	17	8	7	16
-AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION	10 697	8 523	2 174	40	1	2 135
-IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION	3 170	3 168	1	99	99	1
Terrain hors exploitation	-	-	-	-	-	-
Immeubles hors exploitation	542	542	-	-	-	-
Mobilier et matériel hors exploitation	2 603	2 601	1	99	99	1
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	25	25	-	-	-	-
TOTAL	60 891	57 878	3 013	910	719	2 821

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/10	Total 31/12/09
	Bank Al Maghrib, Trésor Public et Service des chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS	22	118 012	614 546	26 814	759 394	1 049 781
VALEURS DONNÉES EN PENSION	3 421 275	-	-	-	3 421 275	3 679 620
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	3 421 275	-	-	-	3 421 275	3 679 620
EMPRUNTS DE TRÉSorerIE	-	192 948	5 678 160	-	5 871 108	3 229 428
- au jour le jour	-	142 948	-	-	142 948	-
- à terme	-	50 000	5 678 160	-	5 728 160	3 179 428
EMPRUNTS FINANCIERS	34 145	-	-	11 895	46 040	51 758
AUTRES DETTES	2 397	231 551	-	-	233 948	64 593
INTERETS COURUS A PAYER	2 954	4 580	8 554	147	16 235	14 526
TOTAL	3 460 793	547 091	6 301 260	38 856	10 348 000	8 089 706

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

DEPOTS	Secteur public	SECTEUR PRIVÉ			Total 30/06/10	Total 31/12/09
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CRÉDITEURS	736 626	287 034	16 758 728	77 934 364	95 716 752	92 305 221
COMPTES D'ÉPARGNE	-	-	-	15 098 212	15 098 212	14 462 854
DÉPÔTS A TERME	7 515 000	8 552 168	6 555 435	30 406 615	53 029 218	51 441 358
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS	30	9 098	863 862	1 985 470	2 858 460	2 445 320
INTERETS COURUS A PAYER	109 096	124 163	102 006	566 592	901 857	734 624
TOTAL	8 360 752	8 972 463	24 280 031	125 991 253	167 604 499	161 389 377

PROVISIONS

RUBRIQUE	Encours 31/12/09	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/10
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF :	2 921 025	639 072	611 984	2 457	2 950 570
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	2 749 928	618 941	546 596	2 457	2 824 730
Titres de placement et d'investissement	98 732	14 609	54 142	-	59 199
Titres de participation et emplois assimilés	72 365	5 522	11 246	-	66 641
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-	-
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF :	704 437	51 212	244 641	-9 779	501 229
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	149 283	32 753	2 539	-2 312	177 185
Provisions pour risques de change	82 151	-	3 550	-	78 601
Provisions pour risques généraux	-	-	-	-	-
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	51 052	14 064	19 910	-	45 206
Provisions pour autres risques et charges	340 012	4 395	136 703	-7 467	200 237
Provisions réglementées	81 939	-	81 939	-	-
TOTAL GENERAL	3 625 462	690 284	856 625	-7 322	3 451 799

DETTES SUBORDONNÉES

RUBRIQUES	MONTANT GLOBAL	NON APPARENTE	APPARENTES				EXERCICE 30/06/10	EXERCICE 31/12/09
			ETS. DE CRED. & ASSIM.	ESES FINANCIÈRES	ESES NON FINANCIÈRES	AUTRES APPARENTES		
Dettes subordonnées	1 516 849	1 396 512	-	99 708	20 629	-	1 516 849	1 554 658
Dettes subordonnées à durée déterminée	1 500 000	1 381 000	-	98 600	20 400	-	1 500 000	1 500 000
Titres subordonnées à durée déterminée	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès des établissements de crédit	119 000	119 000	-	-	-	-	119 000	119 000
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès de la clientèle	1 381 000	1 262 000	-	98 600	20 400	-	1 381 000	1 381 000
Dettes subordonnées à durée indéterminée	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres subordonnées à durée indéterminée	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées à durée indéterminée auprès des établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées à durée indéterminée auprès de la clientèle	-	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus à payer	16 849	15 512	-	1 108	229	-	16 849	54 658

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS

RUBRIQUE	30/06/10	31/12/09
Instruments optionnels vendus	7 180	1 164
Comptes de règlement d'Opérations sur titres	-	-
Dettes sur titres	-	-
Versement à effectuer sur titres non libérés	574 198	601 253
Provisions pour service financier aux émetteurs	-	-
Sommes réglées par la clientèle à reverser aux émetteurs	-	-
CRÉDITEURS DIVERS	1 246 394	683 232
- Sommes dues à l'Etat	712 250	157 620
- Sommes dues aux organismes de prévoyance	63 775	47 750
- Sommes diverses dues aux actionnaires et associés.	266 221	3 179
- Sommes dues au personnel	-	-
- Fournisseurs de biens et service	22 549	24 736
- Divers autres Créditeurs	181 599	449 947
COMPTES D'AJUSTEMENT DE HORS BILAN	124 709	28 766
COMPTES D'ÉCART SUR DEVICES ET TITRES	170	-
Gains potentiels sur opérations de couverture non dénouées	-	-
Gains à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-	-
COMPTES DE LIAISON ENTRE SIÈGE, SUCCURSALES ET AGENCES AU MAROC (CRÉDITEUR)	-	-
CHARGES À PAYER ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	727 771	665 116
- Charges à payer	668 346	617 727
- Produits constatés d'avance	59 425	47 389
Comptes transitoires ou d'attente créditeurs	395 499	109 212
TOTAL	3 075 921	2 088 743

SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE

RUBRIQUE	30/06/10	31/12/09
SUBVENTIONS ET FONDS PUBLICS AFFECTÉS	-	-
Subventions d'investissement reçues	-	-
- Subventions d'investissement reçues	-	-
- Subventions d'investissement reçues inscrites au CPC	-	-
Fonds publics affectés	-	-
- Fonds publics affectés	-	-
FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE	2 969 943	2 914 861
Fonds de garantie à caractère mutuel	-	-
- Fonds de garantie à caractère mutuel	-	-
- Autres fonds spéciaux de garantie	2 969 943	2 914 861



CAPITAUX PROPRES

RUBRIQUE	Encours 31/12/09	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/10
Ecarts de réévaluation	-	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	13 469 620	2 039 954	-2 849	15 506 725
Réserve légale	508 585	18 184	-	526 769
Autres réserves	11 164 575	2 021 770	-2 849	13 183 496
Primes d'émission, de fusion et d'apport	1 796 460	-	-	1 796 460
Capital	2 679 843	-	30 868	2 710 711
Capital appelé	2 679 843	-	30 868	2 710 711
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires. Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	176 021	262 701	-	262 701
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	2 704 378	-	-	1 479 280
TOTAL GENERAL	19 029 862	2 302 655	28 019	19 959 417

(en milliers de DH)

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubrique de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	835 856	-	-
Autres titres	30 701 925	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	79 448 204	-	-
TOTAL	110 985 985	-	-

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubrique du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	320 790	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
TOTAL	320 790	-	-

(en milliers de DH)

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

ENGAGEMENTS	30/06/10	31/12/09
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	43 246 193	43 500 950
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	3 280 854	2 611 133
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	3 280 854	2 611 133
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	22 440 638	25 511 779
Crédits documentaires import	4 265 341	4 920 667
Acceptations ou engagements de payer	483 167	469 698
Ouvertures de crédit confirmés	17 612 598	20 032 972
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	79 532	88 442
ENGAGEMENTS DE GARANTIE D'ORDRE D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	4 381 245	3 350 568
Crédits documentaires export confirmés	233 082	1 987 702
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties de crédits donnés	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	4 148 163	1 362 866
Engagements en souffrance	-	-
ENGAGEMENTS DE GARANTIE D'ORDRE DE LA CLIENTÈLE	13 143 456	12 027 470
Garanties de crédits donnés	61 911	66 190
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	4 111 281	3 908 228
Autres cautions et garanties donnés	8 750 222	7 868 309
Titres à livrer	-	4 337
Engagements en souffrance	220 042	180 406
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	7 564 202	6 073 774
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	116 781	107 680
Ouvertures de crédit confirmés	92 608	83 508
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	24 173	24 172
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	7 295 509	5 809 932
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	7 295 509	5 809 932
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS DE L'ÉTAT ET D'ORGANISMES DE GARANTIE DIVERS	51 912	51 412
Garanties de crédits	51 912	51 412
Autres garanties reçues	-	-
AUTRES TITRES À RECEVOIR	100 000	104 750

(en milliers de DH)

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE

	D < 1 mois	1 mois < D < 3 mois	3 mois < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 778 228	12 300	4 500 794	9 041 798	1 537 098	16 870 218
Créances sur la clientèle	8 968 540	11 458 783	14 021 643	21 269 361	53 207 840	108 926 167
Titres de créance	310 496	213 781	1 822 750	2 090 830	665 735	5 103 592
Créances subordonnées	-	-	-	-	1 139 407	1 139 407
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
TOTAL	11 057 264	11 684 864	20 345 187	32 401 989	56 550 080	132 039 384
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 688 882	-	5 291 700	-	46 040	9 026 622
Dettes envers la clientèle	9 663 084	10 813 608	22 460 591	10 091 935	-	53 029 218
Titres de créance émis	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées	-	-	-	-	1 500 000	1 500 000
TOTAL	13 351 966	10 813 608	27 752 291	10 091 935	1 546 040	63 555 840

(en milliers de DH)

VENTILATION DE L'ACTIF, PASSIF ET HORS BILAN EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

DESIGNATION	30/06/10	31/12/09
ACTIF :		
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	7 914 882	8 866 149
Créances sur la clientèle	5 160 599	2 416 976
Titres de transaction et de placement	-	83 659
Autres actifs	723	1 471
Titres de participation et emplois assimilés	894 902	403 149
Créances subordonnées	-	-
TOTAL ACTIF	13 971 106	11 771 404
PASSIF:		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5 660 491	2 749 226
Dépôts de la clientèle	837 224	865 008
Autres passifs	7 473 391	8 157 170
TOTAL PASSIF	13 971 106	11 771 404
HORS-BILAN:		
ENGAGEMENTS DONNES	5 422 792	6 921 460
ENGAGEMENTS RECUS	5 397 951	2 565 789

(en milliers de DH)

ENGAGEMENTS SUR TITRES

RUBRIQUE	30/06/10	31/12/09
ENGAGEMENTS DONNES	-	4 337
Titres achetés à réméré	-	-
TITRES À LIVRER	-	4 337
- Marché primaire	-	-
- Marché gris	-	-
- Marchés réglementés	-	4 337
- Marché gré à gré	-	-
- Autres	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	100 000	104 750
Titres vendus à réméré	-	-
TITRES À RECEVOIR	100 000	104 750
- Marché primaire	-	-
- Marché gris	-	-
- Marchés réglementés	-	4 750
- Marché gré à gré	-	-
- Autres	100 000	100 000

(en milliers de DH)

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS

RUBRIQUE	30/06/10	31/12/09
OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME	13 105 867	14 689 100
Devises à recevoir	1 776 703	1 009 909
Dirhams à livrer	220 140	976 929
Devises à livrer	6 352 780	6 321 770
Dirhams à recevoir	4 756 244	6 380 492
Dont swaps financiers de devises	-	-
ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS	126 957	132 280
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	11 106	30 058
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	112 804	99 534
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	3 047	2 688

(en milliers de DH)

MARGE D'INTÉRÊT

DESIGNATION	30/06/10	30/06/09
INTERETS PERCUS	4 882 398	4 542 902
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	488 886	582 209
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	3 805 638	3 199 841
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	587 874	760 852
INTERETS SERVIS	1 551 385	1 544 213
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	167 533	186 752
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	1 383 852	1 357 461
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	-	-
MARGE D'INTERET	3 331 013	2 998 689

(en milliers de DH)

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ

RUBRIQUE	30/06/10	30/06/09
PRODUITS SUR TITRES DE PLACEMENT (DE PROPRIÉTÉ)	7 212	4 670
Dividendes sur titres OPCVM	-	-
Dividendes sur autres titres de propriétés	6 396	3 642
Autres produits sur titres de propriété	816	1 028
PRODUITS SUR TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS	220 884	511 377
Dividendes sur titres de participation	-	492 151
Dividendes sur participations liées	137 273	-
Autres produits sur titres de propriété	83 611	19 226

(en milliers de DH)



CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

RUBRIQUE	30/06/10	30/06/09
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	1 868 942	1 622 749
CHARGES DE PERSONNEL	919 777	868 783
Salaires et appointements	276 154	272 384
Primes et Gratifications	369 700	348 144
Autres rémunérations du personnel	20 260	17 070
Charges d'assurances sociales	51 866	53 236
Charges de retraite	172 052	150 239
Charges de formation	28 107	26 916
Autres charges de personnel	1 638	795
IMPÔTS ET TAXES	37 740	42 354
Taxe urbaine et taxe d'édilité	5 585	5 104
Patente	15 766	18 268
Taxes locales	-	-
Droits d'enregistrement	5 182	10 216
Timbres fiscaux et formules timbrées	49	92
Taxes sur les véhicules	64	321
Autres impôts et taxes, droits assimilés	11 094	8 355
CHARGES EXTERNES	710 135	569 420
Loyers de crédit-bail	45 281	38 087
Loyers de location simple	53 251	45 563
Frais d'entretien et de réparation	84 731	80 077
Rémunération du personnel intérimaire	273	268
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	29 842	40 571
Primes d'assurance	9 525	8 860
Frais d'actes et de contentieux	659	229
Frais électricité, eau, chauffage et combustible	28 801	25 646
Transport et déplacement	50 109	47 288
Mission et réception	2 653	3 247
Publicité, publication et relations publiques	24 970	25 744
Frais postaux & de télécommunication	113 004	95 494
Frais de recherche et de documentation	4 933	4 173
Frais de conseil et d'assemblée	1 703	1 951
Dons et cotisations	35 019	35 171
Fournitures de bureau et imprimés	24 154	23 341
Autres charges externes	201 227	93 710
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	60 159	11 457
Frais préliminaires	-	-
Frais d'acquisition d'immobilisation	-	-
Autres charges à répartir sur plusieurs exercices	10 511	6 507
Pénalités et délits	-	-
Rappels d'impôts autres qu'impôts sur les résultats	-	-
Dons libéralités et lots	-	-
Subventions d'investissement et d'exploitation accordées	-	-
Charges générales d'exploitation des exercices antérieurs	49 648	4 950
Diverses autres charges générales d'exploitation	-	-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENT ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	141 131	130 735

(en milliers de DH)

COMMISSIONS REÇUES ET VERSÉES

RUBRIQUE	30/06/10		30/06/09	
	E. CREDIT	CLIENTELE	E. CREDIT	CLIENTELE
COMMISSIONS RECUES	16 948	354 134	18 929	327 571
Commissions sur fonctionnement de compte	-	93 318	-	78 982
Commissions sur moyens de paiement	16 948	45 810	18 929	43 679
Commissions sur opérations de titres	-	-	-	-
Commissions sur titres en gestion/en dépôt	-	-	-	-
Commissions sur prestations de service sur crédit	-	8 837	-	22 077
Produits sur activités de conseil et d'assistance	-	-	-	2 505
Autres produits sur prestations de service	-	206 169	-	180 328
Commissions de placement sur le marché primaire	-	-	-	-
Commissions de garantie sur le marché primaire	-	-	-	-
Commissions sur produits dérivés	-	-	-	-
Commissions sur opérations de change virement	-	-	-	-
Commissions sur opérations de change billet	-	-	-	-
COMMISSIONS VERSEES	-	11 230	-	9 876
Charges sur moyens de paiement	-	8 610	-	8 601
Commissions sur achat et vente de titres	-	-	-	-
Commissions sur droits de garde de titres	-	-	-	-
Commissions et courtages sur opérations de marché	-	1 237	-	-
Commissions sur engagements sur titres	-	-	-	-
Commissions sur produits dérivés	-	-	-	-
Commissions sur opérations de change virement	-	-	-	-
Commissions sur opérations de change billets	-	-	-	-
Autres charges s/prestations de services	-	1 383	-	1 275

(en milliers de DH)

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ

RUBRIQUE	30/06/10	30/06/09
Gains sur titres de transaction	3 709	-
Perte sur titres de transaction	-	-
RÉSULTAT SUR TITRES DE TRANSACTION	3 709	-
Plus-values de cession sur titres de placement	247 012	140 997
Moins-values de cession sur titres de placement	35 957	1 678
RÉSULTAT SUR TITRES DE PLACEMENT	211 055	139 319
Produits sur engagements sur titres	-	-
Charges sur engagements sur titres	-	-
RÉSULTAT SUR ENGAGEMENTS SUR TITRES	-	-
Produits sur engagements sur produits dérivés	-	-
Charges sur engagements sur produits dérivés	-	-
RÉSULTAT SUR ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS	-	-
Produits sur opérations de change	504 715	1 383 660
Charges sur opérations de change	391 871	1 197 137
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS DE CHANGE	112 844	186 523

(en milliers de DH)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

RUBRIQUE	30/06/10	30/06/09
AUTRES PRODUITS BANCAIRES	809 639	1 581 051
Plus values sur cession de titres de placement	247 012	140 997
Produits sur opérations de change	504 715	1 383 660
Divers autres produits bancaires	4 874	2 894
Quote-part sur opérations bancaires faite en commun	-	-
Produits des exercices antérieurs	1 165	2 894
Divers autres produits bancaires(gains sur titres de transact)	3 709	-
Reprise de provisions pour dépréciation des titres de placement	53 038	53 500
AUTRES CHARGES BANCAIRES	609 087	1 354 426
Moins values sur cession de titres de placement	35 957	1 679
Charges sur moyens de paiement	8 610	8 601
Divers charges sur titres de propriété	-	-
Frais d'émission des emprunts	-	-
Autres charges sur opérations sur titres	1 237	-
Autres charges sur prestations de services	1 383	1 275
Charges sur opérations de change	391 871	1 197 137
Divers autres charges bancaires	155 420	137 311
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	14 609	8 423
PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRES	100 370	261 220
Produits sur valeurs et emplois assimilés	-	-
Plus-values de cession sur immobilisations financières	50 228	244 510
Plus-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	719	283
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	-	-
Produits accessoires	6 820	3 523
Subventions reçues	-	-
Autres produits d'exploitation non bancaires	42 603	12 904
CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRES	120 903	117 605
Charges sur valeurs et emplois assimilés	-	-
Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
Moins-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	2 821	1 620
Fond de soutien CPM	118 082	115 985

(en milliers de DH)





ÉTAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Nom, prénom ou raison sociale	Adresse	NOMBRE DE TITRES DÉTENUS		Part détenue dans le capital
		EXERCICE 2010	EXERCICE 2009	
ETAT MAROCAIN	RABAT	2 671 683	2 671 683	9,86%
PERSONNEL CPM		267 923	275 518	0,99%
OCP		437 637	437 637	1,61%
DIVERS (Y COMPRIS FLOTTANT-BOURSE)		23 729 867	23 413 592	87,54%
TOTAL		27 107 110	26 798 430	100,00%

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER	MONTANT	B. AFFECTATION DES RESULTATS	MONTANT
		. Réserve légale	18 184
• Report à nouveau	176 021	. Autres réserves	2 021 770
• Résultats nets en instance d'affectation		. Tantièmes	
• Résultat net de l'exercice	2 704 378	. Dividendes	455 746
• Prélèvements sur les bénéfices		. Autres affectations	121 998
• Autres prélèvements		. Report à nouveau	262 701
TOTAL A	2 880 399	TOTAL B	2 880 399

(en milliers de DH)

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

NATURE	Solde au début de l'exercice	NOMBRE DE TITRES DÉTENUS		Solde fin d'exercice
		Opérations comptables de l'exercice	Déclarations T.V.A de l'exercice	
A. T.V.A. Facturée	64 167	424 380	438 183	50 364
B. T.V.A. Récupérable	55 029	111 355	123 066	43 318
*sur charges	43 753	65 798	103 502	6 049
*sur immobilisations	11 277	45 557	19 565	37 269
T.V.A. = (A - B)	9 138	313 025	315 117	7 046

(en milliers de DH)

ÉTAT DES CRÉANCES EN SOUFFRANCE ET DES PROVISIONS CORRESPONDANTES

NATURE	MONTANT AU 30/06/2010		MONTANT AU 31/12/2009	
	CREANCES	PROVISIONS	CREANCES	PROVISIONS
CREANCES PRE-DOUTEUSES	547 117	53 613	409 464	40 605
CREANCES DOUTEUSES	428 910	117 186	377 669	111 615
CREANCES COMPROMISES	3 936 058	2 831 116	3 771 549	2 746 991
TOTAL	4 912 085	3 001 915	4 558 682	2 899 211

(en milliers de DH)

COMPTES DE LA CLIENTÈLE

COMPTES DE LA CLIENTELE	30/06/10	31/12/09
Comptes courants	243 711	246 783
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	773 051	751 284
Autres comptes chèques	1 880 669	1 693 791
Comptes d'affacturage	-	-
Comptes d'épargne	555 138	507 495
Comptes à terme	103 876	103 438
Bons de caisse	3 068	-
Autres comptes de dépôts	-	-

En nombre

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

• Date de clôture de l'exercice	30/06/2010
• Date d'établissement des états de synthèse	27/08/2010

RÉSEAU

RESEAU	30/06/10	31/12/09
Guichets permanents	882	850
Guichets périodiques	1	1
Distributeurs automatiques de banque	993	926
Succursales et agences à l'étranger	2	2
Bureaux de représentation à l'étranger	7	13

En nombre

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS

TITRES	NOMBRE DE COMPTES		MONTANT	
	30/06/10	31/12/09	30/06/10	31/12/09
Titres dont l'établissement est dépositaire	406	440	53 331 780	51 141 729
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	3	2	3 433 617	1 217 300
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	16	16	9 188 705	6 039 152
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	néant	néant	néant	néant
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	néant	néant	néant	néant
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	néant	néant	néant	néant

(en milliers de DH)

EFFECTIFS

EFFECTIFS	30/06/10	30/06/09
Effectifs rémunérés	8 045	7 989
Effectifs utilisés	8 045	7 989
Effectifs équivalent plein temps	8 045	7 989
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	3 419	3 583
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	4 626	4 406
Cadres (équivalent plein temps)	4 842	4 479
Employés & Gradés (équivalent plein temps)	3 203	3 510
dont effectifs employés à l'étranger	35	94

En nombre